VENDREDI 27 AOUT 1915 (Edition P. L. G. — N° 284 — 5 CENTIMES LE NUMERO — 91me ANNEE. — N° 234

LE MESSAGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS	Bruxelles et Faubourgs	Banlieue et Province (servis par la poste)
1 mois.	Fr. 1.00	1.50
3 mois.	Fr. 3.00	4.50
6 mois.	Fr. 5.50	8.50
1 an.	Fr. 10.00	16.00

Administration et Rédaction : 45, MARCHÉ-AUX-POULETS, BRUX.

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du "MESSAGER DE BRUXELLES"

Bureaux de Vente : 1, QUAI DU CHANTIER, 1, BRUXELLES

PUBLICITE : Commerciale 4e page, la ligne, fr. 0.30 — 3e » » » 0.50 — 2e » » » 1.00 — Nécrol. la lig. 1.50; Judic. la lig. 0.50; Financière : à forfait

L'Insularité de l'Angleterre

J'ai souvenance d'une charge, parue il y a quelque dix ans d'ici dans un des grands périodiques d'Outre-Manche. L'humoriste anglais y représentait le détroit du Pas-de-Calais. De ce côté-ci de l'eau, un pioupiou français, étendu sur le rivage, allongeait, par dessous la mer, un bras d'une longueur démesurée, terminé par un poing énorme, lequel venait, au milieu d'une pluie d'étoiles, s'abattre sur l'œil étonné de John Bull campé fièrement sur les falaises de Douvres.

Simple fantaisie d'artiste, évidemment, mais inspirée pourtant de l'appréhension éprouvée de ce temps-là chez nos amis par les adversaires du projet de tunnel sous la Manche.

Il n'en fallut du reste pas davantage pour faire classer provisoirement l'affaire, les dirigeants d'alors ayant estimé sans doute que les intérêts économiques ne pouvaient avoir le pas sur les considérations stratégiques. Car de ce temps-là, comme aujourd'hui d'ailleurs, l'Angleterre avait une confiance illimitée dans sa flotte, qui lui assurait la suprématie des mers. « Britannia rules the waves ». Elle voyait dans le percement du tunnel sous-marin une source permanente de dangers contre lesquels sa flotte serait impuissante, et la raison économique dut capituler devant la raison d'Etat.

Or, tandis qu'on se livrait encore à de vives controverses sur le projet qui devait donner à l'Angleterre une attache terrestre avec le continent, Blériot, un beau matin, biffa d'un trait majestueux toutes les objections politiques et stratégiques soulevées Outre-Manche par les protagonistes du « Splendid isolement ».

Les événements actuels nous remettent en mémoire les péripéties impressionnantes de cette première traversée de la Manche par le célèbre aviateur français.

Elle eu lieu le 25 juillet 1909, à 4 h. 41 du matin, entre les Baraques, à 4 km. de Calais, et le château de Douvres.

A 3 heures, la tempête ayant cessé, Blériot, après quelques minutes d'hésitation, se décide à partir, sur l'insistance de M. Leblanc.

Mme Blériot, MM. A. Fournier et A. Guyot, s'embarquent sur le contre-torpilleur l' « Escopette », chargé de convoyer l'appareil.

Vers 4 h. 15, le premier essai de 10 minutes, par faible brise S. O. (favorable) est satisfaisant. A 4 h. 41 le départ a lieu, en présence de quelques journalistes et habitants du pays.

En quelques minutes, l'aviateur dépasse le convoyeur. Après 15 minutes, il aperçoit la côte anglaise, mais il a dérivé vers l'est : il vire à gauche, dépasse plusieurs navires et aperçoit les jetées de Douvres. Il hésite un instant, pour atterrir, entre la plage et les falaises. Il aperçoit enfin le drapeau tricolore agité dans une prairie par M. Fontaine, et c'est là qu'il descend, en cassant une roue et brisant une hélice dans le choc.

Il est intéressant de citer l'opinion de la presse anglaise au sujet de cette célèbre traversée.

Le « Daily Mail », entre autres, s'exprimait ainsi :

« L'insularité britannique n'existe plus. Nous ne voulons pas dire par là que, d'ici quelques semaines ou quelques mois, d'innombrables aéroplanes suivront le chemin que M. Blériot leur a montré. Mais l'exemple est là, et les imitateurs se multiplieront jusqu'à ce que, dans cinq ou dix ans d'ici, il y en ait un grand nombre.

» Ceux qui peuvent naviguer dans les airs ne connaissent plus les frontières et n'ont plus à compter avec la traversée de la Mer. C'est pourquoi le vol accompli hier marque l'inauguration d'une ère nouvelle et impressionne si profondément l'imagination.

» Les qualités de l'aéroplane étant démontrées, nous devons prendre des mesures énergiques pour créer une flotte aérienne. Nous avons acquis notre puissance maritime parce qu'elle était nécessaire à notre existence, et nous adopterons la même attitude en ce qui concerne la conquête de l'air. Nous avons le temps d'agir, mais nous n'avons pas de temps à perdre. La nouvelle ère de l'aviation s'est annoncée avant que nous nous en fussions rendu compte. »

Il est à remarquer que cette critique du grand journal anglais, pas plus d'ailleurs que celle des autres journaux britanniques, ne remit en question le projet de tunnel sous-marin.

Depuis lors, les efforts combinés des compagnies de chemins de fer et de navigation : le « South Eastern and Chatam Railway », du côté anglais, et la Compagnie du Nord, du côté français, ne semblent pas avoir modifié sensiblement l'attitude du gouvernement anglais. Tout en écartant les dangers d'incursions ennemies à la côte anglaise par un système d'inondation partielle et facultative du tunnel du côté anglais, ces compagnies faisaient ressortir entre autres l'avantage énorme de pouvoir faire passer par la voie sous-marine les trains à voyageurs, tandis qu'une flotte rapide de cargo boats serait affectée spécialement au trafic marchandises.

Entretemps, les travaux d'étude du tunnel sous la Manche avaient été féconds en découvertes géologiques. Au cours des travaux de forage exécutés dans le comté de Kent, n'a-t-on pas découvert des gisements de houille importants, que leur orientation a permis d'identifier avec la continuation du bassin houiller français du Nord-Ouest. Plusieurs de ces gisements, d'ailleurs, ont déjà été ouverts à l'exploitation.

Il ne saurait m'appartenir de juger ici des autres avantages que l'Angleterre pourrait retirer de la voie sous-marine en question, et que l'avenir seul permettra d'envisager. Pourtant la guerre, qui modifie jusqu'aux sources profondes les conditions économiques d'un pays dans ses rapports avec les pays voisins, est capable de transformer en nécessité immédiate ce qui avait pu paraître tout d'abord un superflu dangereux.

Il ne serait donc pas excessif de prévoir que l'Angleterre, délivrée de ses appréhensions d'ordre stratégique, se décide prochainement à décréter, d'accord avec le Gouvernement français, le percement du tunnel sous la Manche.

Hector CHALLES.

EN RUSSIE

On mande de Stockholm au sujet de l'évacuation de certaines villes du nord-ouest de la Russie :

De Pétrograd les trains-postes ne roulent plus que jusqu'à Grodno ; les trains de voyageurs seulement jusqu'à Vilna et les trains de marchandises jusqu'à Dunabourg. Bialystock est pour ainsi dire abandonné de la population civile. De Minsk, il y a trois fois par jour des départs gratuits, mais les fugitifs ne peuvent se munir que du strict nécessaire en linge et habillements.

A Sevenzjany et à Lida, situés au nord-ouest et au sud de Vilna, l'évacuation a également commencé. L'encombrement dans les gares de Pétrograd est extrême ; des trains entiers sont parfois restés garés pendant dix-huit heures sans que les occupants aient pu se procurer quoi que ce soit.

A Kiew, la situation des réfugiés est encore plus pénible. Le nombre des réfugiés, uniquement des gouvernements de Lublin et de Cholm, s'élève, d'après le « Ruskoje Slowo » à six millions environ.

Le conseil des ministres a eu ces jours-ci plusieurs réunions.

D'après le « Birsjewia Wjedomosti », le président de la Douma, Rodzianko a présidé une réunion des leaders des partis du Centre : nationalistes, octobristes, progressistes et cadets ; il y a été beaucoup question de la formation d'un cabinet de coalition ou d'un cabinet de défense nationale.

Entente Turco-Bulgare

On mande de Sofia à la « Vossische Zeitung » que probablement l'entente sera signée vendredi à Constantinople.

La Bulgarie céderait Kirk-Kilissé et recevrait Karagatz, ainsi que différentes positions le long des deux rives de la Maritza.

La nouvelle frontière turco-bulgare irait le long de la rivière Tundscha jusqu'à l'embouchure de la Maritza, de là par Lulu-Bourgas ou Imotika, environ à 5 ou 6 kilomètres à l'est de la Maritza.

Sous-Marins Anglais dans la Mer de Marmara

Le « Times » apprend de Sofia le 22 ct que le dimanche précédent trois transports chargés de charbon, allant d'Héraclée à Constantinople, ont été attaqués en route par des sous-marins.

L'un d'eux, « Ispahan », fut touché par une torpille près de Aidar Pacha. Le vapeur « Tenedos » de la Deutsche Levante Linie, chargé de vivres et de munitions, a été coulé dans la mer de Marmara.

La Situation à Reims

Au cours de la dernière séance du conseil général de la Marne, M. le docteur Langlet, maire de Reims, a fait un exposé de la situation dans laquelle se trouve actuellement la malheureuse cité rémoise :

« La plus grande partie de la population restée dans la ville et qui est réduite à environ vingt-cinq mille habitants, doit être secourue. Il a fallu que la ville fasse des avances considérables au bureau de bienfaisance, qui n'a plus en caisse que 5,000 francs.

A l'heure actuelle, la dette de la ville de Reims, rien que du fait de la guerre, s'élève à plus de cinq millions de francs.

Le docteur Langlet demanda au conseil général de prendre part à l'emprunt que la ville de Reims va faire dans un très bref délai. Le principe de la participation du département a été adopté à l'unanimité et le montant fixé à la somme de cent mille francs. »

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND (Officiel)

Berlin, 26 août (Communiqué.) — La place forte de Brest-Litowsk est conquise. Des troupes allemandes et austro-hongroises, après avoir pris d'assaut les ouvrages des fronts ouest et nord-ouest, ont pénétré, la nuit, dans les fortifications du centre. L'ennemi a alors abandonné la place.

AUTRICHIEN (Officiel)

Vienne, 26 août (communiqué d'hier).

Front russe.

En combattant sans cesse, les troupes de l'archiduc Joseph-Ferdinand et du général von Kovess, agissant de concert avec nos alliés, repoussent l'ennemi vers la Lesna. Nous avons également brisé la résistance que les Russes opposaient encore au sud-ouest de Brest-Litowsk. Les divisions du général von Arz et des troupes allemandes les ont rejetés contre la ceinture des forts. Au nord-est de Wlodawa, des forces allemandes obligent l'ennemi à reculer de plus en plus dans la région des forêts et des marécages. La cavalerie du général von Puhallo s'avance des deux côtés de Kowel sur la route de Kobrin. Sur la ligne de Kowel à Brest-Litowsk, des hussards du honved ont pris d'assaut un village fortifié. Entre Wladimir-Wolynsky et la frontière de Bessarabie, le calme règne.

Front italien

Dans le secteur du plateau de Doberdo, l'infanterie ennemie s'était retranchée sur le versant sud de Monte Dei Sei Busi ; hier nous l'avions prise sous notre feu et forcée à abandonner ses positions. La lourde artillerie ennemie a de nouveau canonné notre front au sud-ouest de San Martino. A midi, les Italiens ont attaqué à cet endroit et ont subi le même sort qu'avant-hier : ils ont été repoussés avant d'avoir atteint nos lignes d'obstacles. Devant les têtes de pont de Gorz et de Tolmein, ainsi que dans la région du Krn, règne un calme relatif. En revanche, devant Flitsch et Raibl, l'ennemi continue à déployer une certaine activité. Dans la région-frontière du Tyrol, il y a eu de multiples combats. Hier soir, l'infanterie ennemie s'est mise à attaquer le secteur nord du plateau de Lavaronne ; ce matin, son attaque était déjà repoussée. Des deux côtés de la route de la Tonale, plusieurs bataillons italiens ont pris l'offensive depuis l'aube. Les combats d'artillerie continuent sur presque toute la frontière du Tyrol.

FRANÇAIS (Officiel)

Paris, 24 août (communiqué officiel de 15 heures). — En Artois, dans tout le secteur au nord d'Arras, la canonnade a été assez vive au cours de la nuit. Des combats à la grenade se sont livrés autour de Souchez et Neuville. Dans la région de Roye et Lassigny l'activité de l'artillerie s'est également poursuivie. En Champagne, ainsi qu'en Argonne, on ne signale que quelques incidents et luttes de mines. Dans les Vosges, combats à coups de grenades au Barrenkopf. Un de nos avions a bombardé pendant la nuit la gare de Loerrach, dans le grand-duché de Bade.

Paris, 24 août (communiqué officiel de 23 heures). — Sur l'ensemble du front, actions d'artillerie, dont les plus violentes se sont développées dans les secteurs, au nord d'Arras, entre Somme et Oise, en Champagne, en Argonne et au Bois-le-Prêtre. Dans ces deux derniers secteurs les engins de tranchée et notre artillerie de gros calibre sont intervenus à plusieurs reprises d'une manière particulièrement efficace. Dans les Vosges, dans la vallée de la Fecht, où nous organisons les positions conquises, la canonnade a diminué d'intensité ; aucun engagement d'infanterie. Un aviatik a lancé sur Vlsoul quatre bombes. Une femme et un enfant ont été légèrement blessés, les dégâts matériels sont insignifiants.

ITALIEN (Officiel)

Rome, 24 août. — En divers endroits du front, l'ennemi a tenté hier des actions d'artillerie à longue portée, auxquelles notre feu a répondu partout efficacement.

Dans le Gordevole supérieur, à l'entrée de la vallée de Rienzk et de celle de Rodu-Bach, l'ennemi a entrepris aussi des attaques, appuyées par un feu de mitrailleuses et par le jet de grenades à main.

Nous avons repoussé ces attaques.

Il n'y a pas d'événements importants à signaler dans le secteur de Tolmino et sur le Karst.

Un avion ennemi a survolé le 22 août, dans la matinée, Chio, et a jeté plusieurs bombes ; une femme a été tuée.

RUSSE (Officiel)

Pétrograd, 24 août. — Dans la région de Riga, il n'y a pas de changements.

Près de Jacobstadt et de Dunabourg ainsi qu'à l'ouest, il y a eu le 23 août des combats locaux avec des alternatives de succès.

Dans la direction de Kowno vers Vilna, l'ennemi a continué dans la nuit du 23 août et le jour suivant à exercer une pression sur nos troupes, qui gardent une offensive limitée.

Entre le Bobr et le Narew, nous avons reculé de nos diverses positions sur la rive gauche du Bobr.

D'accord avec ce mouvement, nous avons, dans la soirée du 22 août, évacué les forts de Ossowiec, qui formaient un secteur de ces positions.

Entre le Narew supérieur et le Bug, les attaques extrêmement violentes de l'ennemi ont continué dans la nuit du 23 août et le jour suivant dans la région à l'est de Bielsk et dans les secteurs du front Kleszczele-Wyzoko-Litowsk-Orlia.

Quelques-unes de ces attaques, malgré la supériorité numérique de l'ennemi, ont été repoussées par notre infanterie secondée par la cavalerie.

Nous avons fait des prisonniers et pris des mitrailleuses.

Ces entreprises nous ont fortement facilité l'occupation des nouvelles positions.

Sur la rive droite du Bug, nous avons, dans la nuit du 23 août, arrêté une tentative ennemie de reprendre à nouveau l'offensive dans la direction de Kowel ; le combat dans la région de Piszcza commencé le 23 août continue encore.

Pétrograd, 24 août. (Caucase.) — Dans la région côtière, combats d'artillerie.

Dans la vallée de Passinne, canonnade et fusillade.

Rien d'autre à signaler sur le restant du front.

NOS DÉPÊCHES

LE BATEAU « DIOMED »

Le capitaine du steamer « Diomed », coulé dimanche, a été tué, étant sur sa passerelle ; c'était son second voyage comme capitaine.

Trois hommes d'équipage ont aussi été tués, deux se sont noyés ainsi que cinq Chinois.

Le restant de l'équipage, soit 42 hommes, est arrivé à Queenstown.

LE PRIX DU PAIN A GAND

Les Gantois ont eu une bonne nouvelle ces jours-ci : le prix du pain a diminué de deux centimes par kilogramme.

A quand le tour de Bruxelles ?

L'ARSENAL DE WOOLWICH

Le « Daily Mail » annonce que Lloyd George vient de reprendre le contrôle de l'arsenal de Woolwich.

YUAN-CHI-KAI CONTRE L'AGITATION MONARCHISTE

Depuis quelque temps un mouvement se dessinait en Chine en faveur de la proclamation de Yuan-Chi-Kaï comme empereur. Yuan-Chi-Kaï se serait prononcé énergiquement contre cette agitation. Il aurait menacé de quitter le pays si l'on poursuit cette campagne, qui semble cependant continuer.

L'armée serait favorable à cette proclamation, mais il est à craindre que quelques provinces se révoltent si elle devait se réaliser.

RAPATRIEMENT DE FEMMES ET ENFANTS ALLEMANDS

On annonce d'Amsterdam que 5,000 femmes et enfants allemands ont été rapatriés d'Angleterre via Roosendael, depuis le 19 mai.

BATEAU COULÉ

Lloyds mande que le steamer « Silvia » a été coulé par un sous-marin allemand ; l'équipage est sauvé.

LES SACS POSTAUX DU « HAAKON VII »

Wolff mande de Christiania que l'ambassadeur norvégien à Berlin a envoyé le télégramme suivant au ministère des affaires étrangères :

« Tout le courrier qui se trouvait à bord du « Haakon VII » est actuellement en route pour la Norvège. Les sacs postaux ont été ouverts et vérifiés relativement à la contrebande, les lettres n'ont pas été touchées. »

LES GRANDS INCENDIES DE FORETS EN RUSSIE

De grands incendies continuent à dévaster les forêts de Sibérie, annonce-t-on de Copenhague. Le désastre prend une extension formidable sur l'Ienisséi inférieur. A Iénisseisk on ne peut plus respirer tant il y a de fumée. Des fauves échappés des régions incendiées parcourent les rues de Krasnoiarsk. Le nord des gouvernements de Wiatka et de Volagda, ainsi que le cours de la Kama, sont également fort éprouvés par ces incendies. La navigation sur la Kama est suspendue.

RENCONTRE ENTRE GENDARMES ET BRIGANDS

On mande de Pétrograd qu'une rencontre a eu lieu à Kaswin entre des gendarmes persans et des brigands.

Le capitaine de gendarmerie suédois Ghiesta a été tué ainsi que 12 de ses hommes ; 22 ont été blessés.

EXPOSITION DE PANAMA

L'Exposition Universelle a déjà été visitée par plus de dix millions de personnes.

On estime le nombre quotidien des visiteurs à 70,000. Les recettes seront suffisantes pour couvrir tous les frais.

INDUSTRIE PETROLIFERE EN GALICIE

Les entreprises pétrolifères en Galicie dans lesquelles des capitaux belges, anglais et français sont intéressés, ont été mises sous séquestre à la suite d'un arrêté du gouvernement impérial autrichien.

UN GENERAL BLESSÉ

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » annonce que le général de brigade Granet, qui fut longtemps attaché militaire à l'ambassade anglaise à Rome, a été blessé sur le front.

NOUVELLE EMISSION DE PAPIER-MONNAIE

La commission du budget en Russie a décidé de faire une nouvelle émission de papier-monnaie jusqu'à concurrence d'un milliard de roubles.

LES REFUGIES ONT LE MAL DU PAYS

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » annonce que Rosendael est bondé, depuis peu, de familles belges qui ont quitté l'Angleterre et attendent impatiemment que leurs papiers soient en règle pour pouvoir rentrer en Belgique.

CHARBON AMERICAIN EN NORVEGE

La compagnie du gaz de Christiania vient d'acheter 2,000 tonnes de charbon américain.

Des essais vont être faits à l'effet de savoir si le combustible des Etats-Unis peut remplacer le charbon à gaz anglais.

MORT D'UN CONSTRUCTEUR DE YACHTS

On a annoncé de New-York le décès du constructeur de yachts connu, M. John Herreshof. Le défunt était âgé de 74 ans.

Ce constructeur fameux, dont les yachts « Vigilant », « Valkyrie », « Columbia » et « Construction » ont par quatre fois gagné et défendu la grande coupe d'Amérique contre les yachts de lord Dunraven et Sir Thomas Lipton, était aveugle depuis sa 15e année.

C'est en touchant sa cuiller qu'il eut un jour l'intuition de la forme qu'il fallait donner à la coque des yachts pour obtenir un maximum de vitesse en réduisant au minimum la résistance de l'eau.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Une société financière très puissante vient, paraît-il, d'être créée sous les auspices de l'association des banques de Rotterdam pour la création de nombreuses usines chimiques en Hollande. La première usine sera construite dans les environs de Rotterdam et s'occupera spécialement de la fabrication d'acide sulfurique.

D'autres usines sont en construction à Utrecht et à Schiedam, pour la préparation de matières colorantes.

Les Villages Tragiques

NEUVE-CHAPELLE

Parmi les petites villes de l'ouest, que la guerre a transformées en ruines désertes, Neuve-Chapelle est peut-être bien la plus triste et la plus abandonnée. Un rédacteur du « Daily News », qui a visité ce lieu épouvante, en fait une description frappante. « Grenades, obus et shrapnels passaient en gémissant au-dessus de nos têtes. Tout autour de nous, les champs étaient labourés par les obus et semés d'innombrables cratères provoqués par leurs explosions. Il y en avait de toutes dimensions, des petits, des grands, les uns encore tout récents, les autres plus anciens. C'est de ces champs que nous partîmes vers Neuve-Chapelle. Les projectiles continuaient à remplir l'air de leur grondement lugubre et de-ci-de-là, quelque part, nous ne savions où au juste, nous entendion le bruit de la fusillade ; on eût dit que la terre pétillait sous la chaleur du jour. Brusquement, nous aperçûmes un poste, et, à coté, un écriteau portant l'inscription : « Sentier de la folie ». Mon compagnon fut assez fou pour prendre ce sentier. « Baissez-vous, me dit-il, ce sentier porte son nom avec raison ! » J'entendis une balle raser l'herbe...

» Dans le premier village que nous atteignîmes, il n'y avait plus une âme. L'aspect des maisons en ruines et abandonnées était désolant. Parmi les décombres, gisaient des débris de jouets d'enfants, et ce détail achevait de rendre ce spectacle de ruines plus poignant encore. Nous continuâmes notre route. Tout à coup, nous nous trouvâmes devant un amoncellement immense de briques rouges, recouvert de chaux, de débris et de troncs d'arbres : c'était Neuve-Chapelle. Nous avions cru avoir déjà vu bien des ruines et de la désolation, mais maintenant nous savions seulement ce que les expressions signifiaient. La localité n'était pas démolie par les obus, elle était littéralement réduite en poussière. Le crépitement d'une violente fusillade nous obligea à chercher un abri à côté d'un pan de mur et des restes d'un bœuf en pleine décomposition. Neuve-Chapelle n'est plus un lieu pour les vivants, mais un royaume de la mort. Personne ne peut se faire une idée de ces ruines, que rien ne peut décrire et au-dessus desquelles la fusillade passe encore toujours en rafale. »

BULGARIE

On mande de Nisch : La Skuptschina a exprimé au gouvernement bulgare un vote de confiance par 103 voix contre 24 et lui a laissé main libre dans la question macédonienne.

EN MARGE

Referendum de Savants

Il fut un temps — et ce temps n'est pas bien éloigné — où il était de mode d'ouvrir à propos de tout et même à propos de rien, des enquêtes auxquelles on convoitait toutes les autorités intellectuelles de prendre part. Elles englobaient les sujets les plus divers, ces enquêtes, et bien que certaines d'entre elles eurent un véritable retentissement à l'époque où elles furent faites, il est assez piquant de constater qu'elles parvinrent rarement à résoudre (je ne puis me résoudre à écrire solutionner) les très graves questions qu'elles soulevaient.

Je me souviens encore de cette question posée par la revue littéraire La Plume, *de Paris, si mes souvenirs sont précis, en 1894.*

— Quel sera désormais le Prince des Poètes ?

Un de mes bons amis, Saint-Pol-Roux, répondit :

— Celui qui assurera à ses confrères la soupe et le bœuf quotidiens.

Je ne garantis pas les termes, mais bien le sens de cette réponse, peut-être ironique, mais à coup sûr empreinte d'une certaine amertume.

Cette réponse, sous sa forme fantaisiste, ne manquerait pas d'à-propos en ce moment.

Un journal de Stockholm vient en effet de prendre l'initiative d'une grande enquête, à laquelle il convie tous les savants et les artistes du monde.

— Par quels moyens, demande-t-il, pourrait-on, après la guerre, réaliser une coopération efficace pour le développement des sciences et des arts.

Evidemment, la question ne manque pas d'ampleur et pour y répondre convenablement, il faudrait se donner la peine d'écrire quelques gros volumes. Ce travail se fera certainement lorsque les esprits, moins secoués par les événements actuels, auront ressaisi leur équilibre normal.

Cependant, on pourrait « a priori » affirmer qu'après la guerre la condition essentielle à souhaiter pour le développement de la science et des arts serait d'éviter le retour d'une guerre nouvelle.

Car la guerre, toute scientifique qu'elle puisse être, n'envisage la science, il faut bien en convenir, qu'à un point de vue un peu trop particulier.

Créer de nouveaux canons, de nouveaux explosifs, de nouveaux engins de destruction, c'est évidemment de la science et c'est parfois une science qui demande beaucoup d'ingéniosité.

En se plaçant au point de vue de Sirius, il est permis d'admirer ces nouvelles conquêtes de la science.

Néanmoins, la question de la soupe et du bœuf, à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure, a elle aussi son importance et cette question-là il ne me paraît point que la guerre soit sur le point de la résoudre.

V. G.

ECHOS ET NOUVELLES

A la mémoire de Pie X.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Pie X, de nombreuses messes ont été célébrées dans les cryptes de Saint-Pierre, près du tombeau où Pie X a été enseveli.

La première messe a été dite par le cardinal Merry de Val, ancien secrétaire d'Etat. Les sœurs et la famille de Pie X y assistaient.

Le public fut ensuite admis à visiter le tombeau. Une foule de plusieurs milliers de personnes y descendit.

L'état des récoltes en France.

Du « Times » : Voici quelques données sur l'état de la récolte française au 1er août, d'après des renseignements fournis par le ministère de l'agriculture ; le chiffre 100 représente le maximum absolu :

Froment d'hiver, 64 contre 68 au 1er juillet, et 72 au 1er mai ;

Froment de printemps, 64 contre 69 et 75 ;

Seigle, 66 contre 71 et 72 ;

Orge d'hiver, 68 contre 73 et 72 ;

Orge de printemps, 63 contre 69 et 74 ;

Avoine de printemps, 65 contre 68 et 73.

On ne donne pas les comparaisons avec l'état de la récolte en juillet 1914, les données n'ont pas été publiées à cette époque. »

Le garde suisse est sans pitié.

Le « Corriere della Sera » raconte que l'évêque de l'armée et de la flotte, Mgr Bartolomasi, a rendu visite au pape, qui l'a entretenu longuement de l'œuvre des aumôniers militaires.

Un détail piquant : comme il est assimilé au grade de lieutenant-général, Mgr Bartolomasi est arrivé au Vatican dans une automobile militaire, accompagné de son officier d'ordonnance, le sous-lieutenant d'artillerie Richelmy. Mais les suisses de garde à « la porte de bronze », voyant avancer l'officier en uniforme, lui interdirent l'entrée dans le palais apostolique et le sous-lieutenant Richelmy dut attendre Mgr Bartolomasi sous la colonnade.

Des plantes qui croissent sur les fils téléphoniques.

On signale l'existence à Porto-Rico, une des îles des Grandes-Antilles, d'une espèce d'orchidées sans racines, qui trouve dans l'air les substances nécessaires à sa croissance et qui s'attache aux fils téléphoniques. Elle les entoure de ses tiges inextricables et donne une vingtaine de petites fleurs. Ses fruits servent de nourriture aux oiseaux qui emportent, dans leurs excréments, attachées à leur pattes, les graines qu'ils vont porter sur d'autres fils. Jusqu'à présent, cette plante a été trouvée exclusivement sur des fils rouillés, tandis que les fils neufs restent indemnes.

Les lignes téléphoniques qui servent de support à cette orchidée aérienne sont souvent dérangées, parce que les tiges s'agrippent quelquefois à un autre fil et produisent ainsi des courts-circuits.

Il se fait qu'il y a sur l'île de Porto-Rico deux réseaux téléphoniques, l'un constitué par de vieux fils de fer et appartenant à l'Etat, l'autre entièrement en fils de cuivre et exploité par une compagnie. Le service assuré par cette dernière est évidemment le meilleur, et le public ne demanderait donc qu'à y recourir. Mais... il y a une loi disant que, lorsque deux localités sont reliées à la fois par une ligne téléphonique d'Etat et une ligne particulière, on est obligé de se servir de la première aussi longtemps qu'il parvient à comprendre, ne fut-ce qu'une syllabe, au cours d'une conversation. C'est seulement dans le cas où la ligne d'Etat est envahie par la flore gênante de façon à ce qu'il n'y ait plus moyen de converser par ses fils, que l'on peut s'adresser à la compagnie concurrente. Curieux pays!

✦✦

Règlement sur l'exportation des fruits et des légumes de Belgique.

On nous communique la note suivante :

Toute l'exportation des fruits, légumes et pommes de terre, provenant de districts ressortissant au gouvernement général en Belgique, sera uniformément réglementée à partir du 30 août, par « l'Obstzentrale », 54, rue des Colonies, à Bruxelles.

Toutes les offres, pour autant qu'elles soient destinées à l'exportation par les intéressés belges, doivent être adressées à « l'Obstzentrale », Deutsche Zivilverwaltung, Bruxelles.

✦✦

Voulez-vous vous mettre à l'abri des cambrioleurs, protégez vos serrures contre les fausses-clefs. Demandez le système Guyaux, boulevard Bisschoffsheim, 9. (Se place à l'extérieur, après fermeture de la porte, absolument invisible.) (1834)

✦✦

Un match de cricket à Ruhleben.

Ruhleben, — entendons-nous bien! — est la résidence d'un nombre considérable de prisonniers anglais, et non une pleine de sports célèbre! C'est ce qui fait le piquant d'une carte envoyée par un certain William Stern « the hon. secretary of the Lancasbrians' Association at the Ruhleben Concentration Camp » au « Manchester Guardian ». Il y note les résultats du match qui vient de mettre aux prises les champions du Lancashire contre ceux du Yorkshire et fait remarquer non sans humour que ces deux équipes se sont rencontrées un peu partout, le jour du Bank Holiday, mais qu'on peut affirmer que jusqu'ici elles ne s'étaient pas mesurées dans un camp de concentration!

Comme M. Stern suppose « qu'à Londres on se soucie médiocrement sans doute des détails du match », il se contente de constater que ce fut une belle épreuve, favorisée par un soleil éclatant et suivie par une foule enthousiaste...

✦✦

L'institut agricole international et la guerre.

Une nouvelle qui tenterait à démontrer que, malgré tout, les relations internationales survivront à la guerre, nous arrive de Rome.

On dément là-bas, de la façon la plus catégorique, le bruit propagé par quelques journaux allemands que l'institut agricole international à Rome ait été, ne fut-ce qu'un instant, fermé. On y continue, au contraire, les travaux tout comme en temps de paix, et le comité permanent, qui est composé de représentants de tous les pays qui participent à cette institution, a tenu toutes ses séances jusqu'au moment de son ajournement, qui a eu lieu d'une façon absolument normale.

Les publications mensuelles de l'institut paraissent régulièrement.

Les communications de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie avec l'institut se font sans aucune interruption par un bureau intermédiaire établi à Brugg, en Suisse.

L'institut agricole international vient de publier une note disant qu'aucun des pays représentés dans l'institut ne s'en est séparé et que l'institut reste fermement décidé à continuer ses fonctions comme institution internationale et neutre, pendant comme avant la guerre.

✦✦

Œuvre du Sou de Woluwé.

On pourra pêcher dans les poissonneux étangs du Parc de Woluwé, les dimanche et lundi 29 et 30 août, et 5 et 6 septembre, de 6 heures du matin à 6 heures du soir (h. b.), moyennant un droit par pêcheur et par deux lignes de 3 fr. par journée et de 2 francs par demi-journée, au profit de l'œuvre.

Les Mineurs du Pays de Galles

Voici les avantages obtenus par les mineurs du Pays de Galles et consacrés par le nouveau règlement approuvé par le ministre Runciman :

1. Nouveau minimum de salaire, 50 p. c. plus élevé qu'en 1879;

2. Augmentation minima de 10 p. c. sur le nouveau minimum de salaire, équivalent à une augmentation totale de 65 p. c. sur les salaires de 1879;

3. Minimum de 6 francs par jour pour les ouvriers travaillant au jour;

4. Règlement tendant à éviter les grèves, établissement de conseils d'arbitrage et d'appel;

5. Prolongation de la présente convention jusqu'à 6 mois après la fin de la guerre et résiliation avec préavis de 3 mois après cette date.

LA VIE EN PROVINCE

LIÉGE

(De notre correspondant particulier.)

Service funèbre

Le lundi 6 septembre prochain, à 10 h. (heure belge), une messe solennelle sera chantée à la Cathédrale pour le repos des âmes des soldats morts au champ d'honneur. La renommée chorale des « Disciples de Grétry » s'y fera entendre dans les morceaux suivants : *Le Requiem* et le *Kyrie*, de Lambiet, *l'Absolve, Dies Irae, Sanctus, Agnus Dei* et le *Lux Aeterna*, de Dethier. M. Albert Mossoux et M. Sculi executeront un duo de circonstance composé par M. Mawet. Les Disciples de Grétry feront entendre également le *Qui sum miser*, de Jongen. L'annonce de la participation de cette chorale à cette cérémonie doublera cette manifestation religieuse d'un régal artistique.

Le pain à Liége

Nous avons reproduit, il y a quelques jours, l'affiche lancée par le groupement des boulangers liégeois. Ceux-ci protestaient énergiquement contre le système actuel de régie communale, avec choix par la ville d'un nombre restreint de panificateurs. Le Collège des Bourgmestre et Echevins vient à son tour de faire placarder l'avis suivant :

« Un groupement de boulangers de la ville vient de publier, par voie d'affiche, un manifeste auquel nous tenons à répondre pour éclairer la population.

» L'état de guerre et le rationnement de la population qui s'en est suivi, ont amené l'administration communale à se charger elle-même, à partir du mois de novembre dernier, du service de la fabrication et de la distribution du pain.

» Le nombre des pains à livrer aux habitants (non compris le bureau de bienfaisance) étant réduit au chiffre moyen de 40,000 par jour (chiffre actuel) ce qui correspond à une fabrication quotidienne d'environ 350 sacs de farine, le nombre des boulangers appelés à travailler pour le compte de la ville a du forcément être limité.

» Du reste, au moment de l'organisation du service, plusieurs des boulangers établis à Liége ont déclaré qu'ils ne pourraient travailler utilement moins de 5 sacs par jour.

» Depuis lors, 51 autres ont déclaré refuser de panifier pour la ville, ne voulant pas renoncer à fabriquer de la pâtisserie ou autres produits de boulangerie.

» 21 ont été rayés des listes pour mauvaises fournitures ou livraison de pains n'ayant pas le poids voulu. 8 enfin, après avoir été employés par la ville, se sont retirés spontanément. A l'heure actuelle, 71 boulangers, sont occupés pour le service du ravitaillement.

» D'autre part, des mesures sévères de surveillance et de contrôle ont dû être prises, dans l'intérêt du public, pour éviter les fraudes et assurer la fourniture de pains ayant le poids réglementaire.

» Une enquête faite par les soins de la police, le 2 octobre 1914, chez 233 boulangers de la ville avait, en effet, démontré que 119 d'entre eux fournissaient à leurs clients des pains pesant moins de 950 grammes au lieu de 1 kilogramme.

» Dans ces conditions, l'organisation des magasins de distribution, où sont concentrées et vérifiées les fournitures des boulangers, reponaent à une incontestable nécessité.

» Ce service analogue à celui institué dans de nombreuses villes et communes du pays, fonctionne sous le contrôle et avec l'approbation de la « Commission for Relief in Belgium » et du « Comité de Secours et d'Alimentation de l'arrondissement de Liége ».

L'échevin délégué au service du ravitaillement : M. Tombeur.

Le collège des bourgmestre et échevins : le secrétaire ff. O. Condé.

Le bourgmestre, G. KLEYER.

Quelle va être l'attitude de la population vis-à-vis de la pétition des boulangers après cette réponse de l'administration communale? Il nous semble que cette dernière réponse est légèrement à côté de la question. Elle ne fournit aucun argument décisif. Il y aurait encore possibilité de contrôle, même si tous les boulangers travaillaient pour la ville. En outre, si certains boulangers ont déclaré, « au moment de l'organisation du service qu'ils ne pourraient travailler utilement moins de 5 sacs par jour », la situation à l'heure actuelle est notablement différente de celle qui existait au mois de novembre. Les petites économies de beaucoup de boulangers chômeurs forcés sont englouties et en outre si à cette époque certains jugeaient l'état de guerre transitoire, aujourd'hui on est forcé d'admettre que de longs mois nous séparent encore de la paix.

Somme toute, si la ville agit uniquement « dans l'intérêt du public », pourquoi ne tenterait-elle pas au moins une fois de faire travailler tous les boulangers sous son contrôle? La radiation immédiate serait la sanction de la première infraction aux règlementations établies. Si, d'autre part, comme le groupement des boulangers l'avance, c'est le favoritisme qui a fait adopter le régime actuel, l'administration communale tiendra bon et ne lâchera pas ses protégés.

La question du pain entre à Liége dans une nouvelle phase. Espérons que le consommateur et le boulanger retireront chacun de leur côté des avantages de la lutte qui va s'engager pour gagner les signatures au referendum organisé.

La corporation des boulangers tient ce jour après-midi une séance pour discuter la réponse de la ville. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des décisions qui auront été prises par cette assemblée.

DANS LE CENTRE

(De notre correspondant particulier)

Les prisonniers rentrent dans leur foyer

Depuis quelques jours, par petites fournées, les miliciens de 1914 qui avaient quitté le Centre pour se rendre sur le front de l'ouest rejoindre leur régiment, rentrent dans leur foyer après plus de 8 mois de captivité en Allemagne. Ces jeunes gens ont bonne mine et sont vêtus d'uniformes spéciaux qu'ils devront porter en Belgique jusqu'à la fin des hostilités.

Nos restaurants économiques

Les restaurants à 8 et à 4 sous, installés rue Charles Nicaise, à La Louvière, ont un succès retentissant, au point que l'on a peine à satisfaire toutes les demandes de dîners et de soupers à emporter. Les lundis et jeudis surtout — jours de marchés — il faut un service de police pour maintenir la cohue près des portes des restaurants. Le Comité de la section du Centre songe déjà à créer des succursales à Houdeng, Morlanwelz, Manage et Binche.

HUY

La pipe en terre d'Andenne

C'est une petite œuvre digne d'intérêt que celle-ci, la pipe en terre est vendue 10 centimes, et ainsi chaque acheteur procure un repas à l'un des orphelins de la guerre si nombreux à Andenne. Cette œuvre est patronnée par MM. Cartiaux, curé-doyen; le docteur Dardenne, Delcourt, l'avocat Huet, Winandi, Daenen, le docteur Lahaye, le notaire Wérotte, Monrique.

Service des postes

Les correspondances pour Liége, déposées à la poste de Huy 2 (rue Montmorency) avant 10 heures, sont remises à Liége le jour même.

Congrès des œuvres féministes

Le congrès annuel des œuvres féministes tiendra ses assises à Huy, au local de la Maison des Ouvriers, 3, rue des Foulons, le dimanche 29 août, à 2 heures. Une conférence sera donnée par Mlle Cappe, présidente des œuvres féminines de Belgique. L'exposition des ouvrages sera ouverte le même jour dès 10 heures du matin (h. b.).

Rationnement

Le rationnement journalier fixé à 250 grammes de farine par tête est, jusqu'à nouvel avis, établi sur la base de deux pains et demi par personne, c'est-à-dire 357 grammes de pain par personne, ce qui correspond à 280 grammes de farine.

ALOST

(De notre correspondant particulier.)

Triple disparition inquiétante

Le hameau Saint-Job se trouve actuellement sous le coup de la plus pénible émotion. Trois enfants ont disparu du quartier depuis dix jours et les recherches faites par les autorités compétentes sont restées infructueuses. Ce sont les nommés Antoine Amand, âgé de 5 ans, habitant l'enclos dit: Willems; puis Yvonne et Emma Vandenberghe, deux sœurs, respectivement âgées de 7 et 12 ans, originaires de la rue aux Choux. Les trois enfants ont été vus en tout dernier lieu sur la route qui mène à Haeltert, ils étaient précédés et suivis par deux individus aux allures louches qu'on croit être des colporteurs. La sûreté publique est sur les dents; les parents sont dans une angoisse mortelle.

ISEGHEM

(De notre correspondant particulier)

La situation actuelle

Le centre si industriel d'Iseghem souffre cruellement de la guerre, on s'en doute bien. Jusqu'ici, grâce aux louables efforts de la plupart des patrons, le chômage n'avait point fait trop de victimes. Mais la situation s'est aggravée; les petits bourgeois dépensent leurs dernières économies, le travail menace de cesser partout et les autorités ne sont pas sans grands soucis pour les jours qui vont venir.

Heureusement la moisson est bonne et abondante. Les pommes de terre et le pain ne manqueront pas de sitôt; les habitants se plaignent seulement de ce que le beurre est introuvable.

D'autre part, le Comité de Secours s'occupe des familles indigentes. Chaque chômeur reçoit une carte où se trouvent inscrits tous les membres de sa famille avec le montant du secours accordé. Les patrons remettent hebdomadairement au Comité la liste des salaires payés. Le secours est calculé d'après les nécessités des familles et leurs ressources, et remis à l'Hôtel de Ville sous forme de « bons », qui sont reçus en payement par les magasins américains.

Chaque vendredi, le Comité se réunit pour recevoir les réclamations et, le cas échéant, procéder à de nouvelles inscriptions. Les ménages nombreux sont d'ailleurs secourus spécialement par l'administration communale.

NAMUR

(De notre correspondant particulier)

Vols

Samedi, rue de la Halle, une campagnarde a été délestée de son porte-monnaie par un gamin de 11 ans, le nommé Jean Servais, demeurant rue des Nasseurs. Celui-ci qui était allé cacher ce porte-monnaie à la Citadelle, fut aperçu et arrêté.

— La nuit de samedi à dimanche, le nommé Jules Dombret fut trouvé à Salzinnes porteur d'un sac de pommes de terre volées dans un jardin d'ouvrier. Procès-verbal lui a été dressé. Il a en outre été condamné pour vagabondage à 2 ans d'internement à Hoogstracten.

— Vendredi, deux agents de police, de passage place d'Armes, remarquèrent un gamin qui, sur la toiture d'une maison, rue de l'Ange, n. 1, était occupé à enlever, au moyen d'une pince, des morceaux de zinc, de plomb et de cuivre. Les agents pénétrèrent dans la maison et l'arrêtèrent.

— Le même jour, chez Mme Peeters, à Bomel, on constata qu'on avait enlevé dans la cour des draps de lit, des chemises, des pantalons, etc. La police croit connaître l'auteur de ce vol.

— On a également volé une grande quantité de linge à Henvy, rue de la Montagne, chez M. le major Toussaint.

Condamnations

Jean Neuville, Ernest Jauquin, Emile Goblet, Emile Guelle, Emmanuel Gerlache et Ed. Capelle, qui étaient occupés dans les ateliers allemands, à Salzinnes, ont détourné des débris de cuivre et de plomb, de vieux ciseaux, du fer blanc, etc. Ils ont été condamnés, par jugement du tribunal de camp, à 14 jours de prison.

— Jean Acusilas, passeur d'eau à Profondeville, a acheté à des soldats, des semelles, du cuir, des clous et une paire de bottes qu'il savait de provenance illicite. Il est puni pour recel de 4 semaines de prison.

— M. l'abbé Bille, curé à Waulsort, a composé un poème contenant diverses expressions offensantes pour les Allemands. Il l'a distribué aux écoliers qui l'ont chanté lors de la fête nationale belge et le jour suivant, dans l'église. Le tribunal de camp l'a condamné à 3 semaines de prison.

Accident

Lundi, à 6 heures du soir, le petit Jean Stephenne, âgé de 9 ans, demeurant rue Piret Pauchet, à Heuvy, jouait sur un chariot abandonné dans la dite rue, lorsqu'il tomba si malheureusement qu'il eut le bras droit fracturé. On craint en outre des lésions internes.

Pigeons

L'autorité allemande continue à punir les personnes qui ne respectent pas l'arrêté du 26 mars 1915 concernant l'élevage des pigeons. Pour diverses infractions à cet arrêté, sont punis: Joseph Mathieu, à Boscailles, de 10 marks d'amende ou 2 jours de prison; Jules Haut et Pierre Marsat, à Boscailles, de deux semaines de prison; Joseph Hérion et Arthur Hart, à Dhuy, d'une semaine de prison. En outre, tous leurs pigeons ont été confisqués.

Avis

Le président de l'administration civile de la province de Namur recommande de recueillir toutes les matières propres à la production d'huiles et de graisses.

Il signale que notamment les faines pourront être vendues plus tard à des prix avantageux.

FAITS DIVERS

LUSTRES DE STYLE. — Fabrique vend à toute offre acceptable, 62, r. Lesbroussart.

LES MAUVAIS GARDIENS

Mme Veuve Calmeyn, 11, Boulevard de Waterloo, étant à la campagne depuis le mois d'août 1914, avait laissé la garde de son hôtel de Bruxelles à un nommé L...

Hier, rentrant chez elle, Mme Calmeyn s'aperçut d'abord que le gardien avait disparu et ensuite que les tiroirs d'une commode au rez-de-chaussée, vers le jardin, ceux d'un lavabo et d'un meuble-secrétaire se trouvant au premier étage avaient été vidés et le contenu jeté pêle-mêle sur le parquet. Mme Calmeyn remarqua que rien n'avait été enlevé dans ces tiroirs, sauf la clef d'un coffre-fort situé dans une salle de bain à l'annexe de l'entresol. En effet, celui-ci avait été ouvert et soigneusement refermé et l'argenterie qui s'y trouvait, presque rien, avait été enlevée. Heureusement, aucune autre valeur ne se trouvait dans le coffre-fort.

L... avait donné son adresse rue Vanderlinden, où il est absolument inconnu. C'est un homme de 45 ans environ, de forte corpulence, cheveux et moustaches châtains, visage rond, aux traits accentués.

A QUI LA FAUTE?

Un nommé S..., de Verviers, était venu à Bruxelles pour « affaires ». Il en a fait, mais de bien mauvaises! En effet, il a été accosté par deux accortes petites femmes qui prétendirent le connaître. M. S... ne demandait pas mieux, si bien qu'il les invita à déjeuner à son hôtel. Le repas fut des plus joyeux. L'intimité grandissait à vue d'œil, tellement que les demoiselles prièrent leur ami de venir prendre le café chez elles, Boulevard de la Senne. M. S... accepta avec reconnaissance...

Quand il quitta ses amies, M. S... était enchanté, mais ce ne fut pas pour longtemps, car il s'aperçut soudain que son portefeuille avait disparu avec les 2,500 marks qu'il contenait.

M. S... s'en fut quérir la police, qui fit une visite domiciliaire et corporelle qui resta sans le moindre résultat.

Ce qui d'ailleurs se conçoit fort bien.

M. S..., confus et triste, jura qu'on ne l'y prendrait plus.

COMMENT ON TRAITE LES PAUVRES GENS

Rue Rubens, à Schaerbeek, habitait un ménage de pauvres gens que les événements avaient mis dans l'impossibilité absolue de payer leur loyer. Hier on procédait à l'expulsion des malheureux, sous l'œil ennuyé d'un officier de police qu'accompagnait un huissier.

La mise sur le carreau du modeste mobilier se fit normalement, mais devant la détresse des pauvres locataires la foule s'indigna.

Un rassemblement de 2 à 300 personnes se fit et on voulut de force réintégrer les meubles dans la maison que la foule voulait prendre d'assaut. Les trois agents de police qui gardaient l'immeuble furent débordés et un renfort de 15 agents, sous les ordres d'un officier, accoururent. La foule fut refoulée non sans peine. Des actes de rébellion nombreux eurent lieu, la police fit quatre arrestations.

Enfin, les meubles furent hissés sur une charrette de la ferme des boues... et transportés provisoirement à l'arsenal des pompiers. Croirait-on vraiment qu'on est en guerre en présence de si remarquables traits de solidarité?

LE CRI DE LA CONSCIENCE!

Il vient d'être poussé par un jeune gamin de 12 ans qui, pris de remords pour le métier qu'on lui faisait faire, a dénoncé à la police de la 5e division, rue du Taciturne, une femme nommée A. B., journalière, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, qui lui faisait remettre et qui remettait elle-même aux habitants du Quartier Nord-Est de fausses lettres, contre remboursement, soi-disant venant de Hollande, et émanant de soldats au front.

Il désigna lui-même la voiture à la fenêtre qui la contenait. Le camion-tricar fut fouillée, elle fut trouvée en possession de plusieurs lettres destinées à des personnes du Quartier Nord-Est. La femme B... a commis de nombreuses escroqueries de ce genre. Des plaintes nombreuses étaient arrivées à la police. Elle a été écrouée.

UN VOL SERIEUX

Un inconnu s'est introduit chez M. Léon Leclercq, 12, rue de Grimberghe et a enlevé un portefeuille contenant 20 obligations de la ville de Bruxelles, de l'emprunt de 1905, dont les numéros sont ignorés; 4 traites de 650 francs, émanant de M. Van Betsinger Alphonse, rue Van den Peereboom, une traite de 173 francs de M. Eroz Clément, une souche de caution de 2,000 francs versés à la commune de Molenbeek-Saint-Jean, ainsi qu'un relevé de compte des frères Leclercq.

On soupçonne un nommé D... qui a été entendu et qui nie le vol. La police continue son enquête.

LES INGRATS

M. Chatel Arthur, habitant 8, quai aux Barques, avait hébergé chez lui, par compassion, un certain D... François, âgé de 35 ans environ et originaire d'Anvers. Après l'avoir hébergé pendant 2 jours, M. Chatel ne le vit plus revenir et pour cause, il lui avait volé une certaine somme d'argent et des outils pour une valeur de 50 francs.

La police le recherche.

CHRONIQUE DES VOLS

Des escarpes se sont introduits par effraction dans la maison de M. Mast Léon, rue Heyvaert, 157, et ont fait main-basse sur une somme de 1,800 francs et une certaine quantité de bijoux.

On soupçonne fortement une femme à journée nommée T... et son amant, un certain B... Philippe, de la rue Blaes.

Ils ont été interpellés, mais nient le fait.

La police continue son enquête.

— Au préjudice de M. Seigneur, 17, rue Van Dyck, on a volé une montre en or de dame, déposée dans son lavabo.

— Le nommé Legrand Jean, impasse Gysbrecht, avait mis ses économies dans une boîte en métal, se trouvant dans une armoire. Il a constaté hier avec désespoir que son modeste pécule avait été enlevé.

— Des filous se sont introduits hier pendant la nuit dans la maison de M. Jules Hazar, rue des Atrébates, 120, et lui ont enlevé 6 obligations de la ville de Bruxelles 1905: séries 104.265, n. 7; sér. 109.854, n. 8; séi. 123.593, n. 25; sér. 69.719, n. 21; sér. 126.870, n. 9; sér. 29.256, n. 4.

— Un officier allemand a été hier victime d'un vol à la tire. On lui a pris son portefeuille, se trouvant pourtant dans une poche, à l'intérieur de sa capote, et contenant 500 marcks.

Il a porté plainte à la police.

Le Docteur L. DOGNIAUX, spécialiste ((depuis 24 ans) pour les hernies, les maladies des femmes, les difformités des os, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, reçoit en son « *Institut, rue de l'Institut, à Jumet* », *près de Charleroi*, lundi, mercredi, vendredi de 1 à 3 heures; il n'a cessé d'opérer tous les jours depuis la guerre. (1563)

La Mode et la Guerre

Effets du manque de matières colorantes

Aussi bien en Angleterre qu'en Belgique, le costume féminin est l'objet de mille combinaisons économiques, les blondes filles d'Albion pratiquant l'économie à l'égal de nos jolies compatriotes. Là-bas aussi on ajuste, on arrange, on adopte les toilettes de l'année dernière à la « mode de guerre ».

Mais si les étoffes sont françaises, bien qu'il soit possible de se procurer des pièces assorties, cela peut prendre beaucoup de temps et l'on n'est pas toujours certain d'obtenir une teinte réellement assortie, tandis que, si l'étoffe est de fabrication anglaise, on ne peut actuellement garantir la fixité de teinte des nouvelles étoffes employées pour les arrangements en question.

Les grandes maisons de confections anglaises appellent l'attention de leurs clients sur le fait qu'elles s'exonèrent de toute responsabilité quant à la fixité des teintes, et font remarquer que, vu le manque actuel de matières colorantes, on doit avoir recours à des substituants. C'est surtout pour les teintes bleu-marine et noir que l'on éprouve le plus de difficultés.

Bien que plusieurs maisons déclarent posséder des stocks considérables d'assortiments en soies et linons, il leur est devenu difficile, disent-elles, de fournir ces assortiments aux prix ordinaires.

La teinture des fourrures ne présente aucune difficulté. Auparavant, la teinture des fourrures se faisait à Leipsig ou à Paris. Cette année, le musquash, qui était teint à Paris, est en faveur.

Les teintes neutres sont devenues de mode pour les vêtements de laine, et l'hiver prochain nous verra tout habillés de gris.

Ce ne sera pas une raison de voir tout en noir.

Les Pays-Bas gardent leur Neutralité

Avec l'assentiment de la Reine, le gouvernement des Pays-Bas porte à la connaissance des intéressés qu'il veut observer une neutralité complète dans la guerre qui vient d'éclater entre l'Italie et la Turquie, deux puissances amies de la Hollande.

Chronique Judiciaire

AU BARREAU DE BRUXELLES

Le Conseil de l'ordre des avocats s'est réuni récemment à l'effet d'examiner le cas d'un des plus sympathiques maîtres et non des moins intelligents. Cet avocat s'est rendu coupable d'excès de franchise en exprimant librement ses idées dans un article paru dans nos colonnes. Ses « pairs » y ont vu des critiques acerbes auxquelles ils ne sont pas restés indifférents. Traduit devant le Conseil pour ce fait réellement anodin, l'estimé maître, après une lutte homérique des deux clans, composant le Conseil de l'ordre, a été condamné à une peine disciplinaire comportant la suspension pour un an, de l'exercice de sa profession et encore la victime de ces « patriotards » a-t-elle passé par un « petit trou », le clan des « enragés » voulait une mesure plus radicale impliquant la radiation du tableau de l'inscription de l'ordre. Inutile de dire que la mesure prise par le Conseil de l'Ordre sera frappée d'appel par l'intéressé si elle ne l'est déjà.

Parmi les « attendus » nous relevons ceux ci-après :

. . . . . .

« Attendu qu'il ne peut être permis à un membre du Barreau d'écrire dans les journaux soumis à la censure;

« Attendu qu'il ne peut davantage lui être permis de formuler des critiques à l'adresse du Barreau pas plus qu'il ne peut être permis à un Belge d'attaquer un autre Belge ».

On sait que Barreau bruxellois est divisé en deux clans nettement séparés: l'un, le clan des « arrivistes » composé d'hommes aux idées étroites, où perce un profond égoïsme. On y distingue d'éminents maîtres que leurs habitudes de « talons rouges » ont permis d'être choisis pour plaider dans de retentissants procès. Les « honoraires promérités » furent pour l'un de 400,000 fr. et pour l'autre 300,000 francs. Excusez du peu! Lorsqu'une fois dans sa vie d'avocat, on touche des honoraires d'une telle importance, on peut, semble-t-il, voir les choses de très haut! C'est encore vers le clan des « arrivistes » que l'on dirige toujours les « prébendes » aux plantureux profits: telles les curatelles aux faillites dont les intéressés attendent souvent longtemps la clôture, les séquestres, etc., etc.

L'autre clan est formé des prolétaires du Barreau. Ils peinent, triment, sans jamais pouvoir nouer les deux bouts.

Mais, dira-t-on, le maintien de l'ordre se justifie-t-il à un titre quelconque? En aucune façon. Dans bien des pays, cet ordre n'existe pas et la marche de la justice n'en souffre pas le moins du monde.

Au reste, l'abolition de l'ordre des avocats et la faculté pour les plaideurs de se faire représenter devant toutes juridictions, par un fondé de pouvoir, sont deux questions qui semblent devoir être sérieusement envisagées dans un temps plus ou moins rapproché. Traitant de la matière l'un de nos confrères s'exprime comme suit: « Cette liberté ne nuirait en rien, ajoutent les redresseurs de torts, aux intérêts des plaideurs, car le public distinguera très vite ceux qui méritent sa confiance et ira vers eux, ne laissant aux incapables qu'une seule voie à suivre: celle de l'abandon plus ou moins immédiat de la carrière. »

CHAMBRE DES REFERES

I) Aux termes des articles 206 et 207 du Code Civil, les gendres et belles-filles doivent des aliments à leurs beau-père et belle-mère et réciproquement.

La demanderesse en instance de divorce et dont le mari se trouve en ce moment lui-même dans le besoin, s'est trouvée dans l'obligation de citer ses beaux-parents en paiement d'un secours provisoire.

Le beau-père s'est défendu en personne et malgré tous les développements donnés à ses conclusions, lues non sans assurance, il n'a pu empêcher le juge des référés de faire droit à la demande produite par la belle-fille.

II) La nouvelle législation stipule que pendant la durée du temps de guerre aucune poursuite en matière civile ou commerciale ne pourra être exercée contre les citoyens présents sous les drapeaux.

Néanmoins dans l'espèce, est-ce par erreur ou défaut de justification, le tribunal arbitral ayant à examiner une question de paiement de loyer et une demande d'expulsion, a prononcé jugement.

La demanderesse, en référé, dont le mari se trouve au front, mais est dans l'impossibilité d'en faire la preuve, sollicite qu'il soit sursis à l'exécution du jugement susvanté.

Le juge des référés ordonne le dépôt des dossiers et tient l'affaire en délibéré.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE BRUXELLES

Le commerçant se prémunit parfois contre le préjudice que son représentant peut lui causer en l'entraînant à traiter avec des insolvables, en stipulant qu'en cas de non paiement du prix la commission ne sera pas due, et qu'il lui sera, en outre, ristourné par le voyageur une somme égale à son montant.

Quelquefois même il stipule que le voyageur supportera une partie de la perte à résulter du défaut de paiement du prix par le client. Semblable clause doit être reprouvée, car elle met à charge du proposé le préjudice occasionné au patron, par une faute personnelle de celui-ci, si pour ne pas s'être renseigné il a ignoré une insolvabilité existant lors de la vente; par un cas fortuit, si l'insolvabilité est postérieure. Elle impose de plus au voyageur des risques auxquels eu égard à la rémunération toujours modique qui lui est allouée, il n'est pas juste de l'exposer.

Cette stipulation est du nombre de celles qu'à raison de la protection qu'elle doit au faible, la loi devrait proscrire et défendre d'insérer dans les contrats.

Il a cependant été jugé que le patron est fondé à congédier le préposé, refusant d'exécuter une convention de dupe.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Les conventions tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. Elles ne peuvent être révoquées que de leur consentement mutuel ou pour les causes que la loi autorise.

Les conventions doivent être exécutées de bonne foi. Ainsi elles obligent non seulement à ce qui est exprimé, mais à toutes les suites que l'équité, l'usage ou la loi donnent à l'obligation d'après sa nature.

(Voir à cet égard les art. 1134 et 1135 du Code Civil.)

Il convient cependant de tenir compte au point de vue de l'exécution des conventions de l'art 1148 dudit Code disant qu'il n'y a lieu à aucun dommage et intérêt lorsque par suite d'une force majeure ou d'un cas fortuit le débiteur a été empêché de donner ou de faire ce à quoi il était obligé, ou à faire ce qui lui était interdit.

L'état de guerre, en droit strict, n'est pas considéré comme cas de force majeure de nature à empêcher l'exécution des contrats. C'est du moins ce qu'il semble à première vue. Et cependant, il faut se rendre à l'évidence, l'état de guerre a exercé une influence considérable sur l'exécution des conventions.

Dans l'espèce, le demandeur a traité par marché avec le défendeur. Le marché a été conclu avant la guerre. Or, depuis, les prix ont haussé dans de fortes proportions. Le demandeur avait néanmoins réclamé l'exécution du marché.

Après échange d'explications, une transaction est intervenue à la barre.

TRIBUNAL DE POLICE

Pauvres fleurs!

C'est la saison propice aux fleurs. Les lilas mauves et blancs, aux sveltes clochettes, les roses aux corolles finement satinées, les muguets à peine éclos, embaumaient agréablement l'air de leurs parfums pénétrants... Ils cheminaient côte à côte, elle, portant un volumineux bouquet composé de fleurs les plus variées qu'encadrait un peu de verdure, délicieux tableau qu'eût tenté le pinceau d'un peintre. Lui, tout heureux du bonheur qui se lisait dans les yeux expressifs de sa compagne. Hélas, ce ciel bleu d'une pureté impeccable ne devait pas être longtemps sans s'assombrir d'un nuage hideusement gris. Les deux époux firent bientôt la rencontre de deux trouble-fête — homme et femme — qui risquaient une de ces plaisanteries qu'on n'est pas toujours d'humeur à supporter. Ce fut le signal d'une bagarre au cours de laquelle il y eut un échange copieux de horions, entrecoupé d'une ample distribution de fleurs... où la rhétorique était plutôt bousculée!

On pense si tout ce bruit avait amené l'intervention de la police, d'où procès-verbal et poursuites.

Le juge a fait une application modérée de la loi.

ARGUS.

Un Document Historique

Dans cent ans, le « Messager de Bruxelles » exhumera de ses archives des extraits de ses éditions P. L. G., qu'il offrira à la curiosité de nos arrière-petits-neveux. Peu de journaux peuvent actuellement s'offrir un tel luxe de souvenirs. Il faut cependant faire exception en faveur de notre grand confrère le « Times », qui a atteint l'âge vénérable de 112 ans. C'est ce qui lui permet de reproduire la protestation de Napoléon remise à Lord Keith, reproduite dans un numéro du « Times » du mois d'août 1815, et que nous reproduisons nous-mêmes, à titre purement documentaire, à l'intention de nos 50,000 lecteurs :

Protestation.

Je proteste solennellement à la face du ciel et des hommes contre la violation de mes droits les plus sacrés par l'emploi de la force pour disposer de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du « Bellerophon ». Je ne suis pas le prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre.

Dès que j'eus pris place à bord du « Bellerophon », j'avais immédiatement droit à l'hospitalité du peuple anglais. Si le gouvernement, en donnant au capitaine du « Bellerophon » l'ordre de me recevoir ainsi que ma suite, avait simplement l'intention de me tendre un piège, il a forfait à son honneur et souillé son drapeau.

Si cet acte est consommé, ce sera en vain que les Anglais parleront à l'Europe de leur loyauté, de leurs lois, de leur liberté. La foi britannique aura été perdue dans l'hospitalité du « Bellerophon ».

J'en appelle donc à l'Histoire: elle dira qu'un ennemi qui pendant vingt ans a fait la guerre au peuple anglais, est venu librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois. Quelle preuve plus éclatante pouvait-il donner de son estime et de sa confiance? Mais comment les Anglais ont-ils répondu? Ils prétendaient tendre une main charitable à cet ennemi, et, lorsqu'il s'est rendu lui-même à eux de bonne foi, ils l'ont sacrifié.

A bord du « Bellerophon » en mer,
4 août.

Napoléon.



Les Marins de la Garde à la Bataille de Baylen

La bataille de Friedland, suivie du traité de Tilsitt, avait mis fin à la campagne de Pologne; les marins de la Garde furent alors réunis au corps d'armée du maréchal Brune, avec lequel ils coopérèrent au siège de Stralsund et à la prise de l'île de Rügen. Ces opérations terminées, le bataillon des marins reçut l'ordre de rentrer à Paris par étapes ; parti de Wesel le 23 décembre 1807, il fit son entrée dans la capitale le 14 janvier 1808, y séjourna à peine quelques semaines et fut aussitôt dirigé sur l'Espagne.

Le 2 mai 1808, il était à Madrid et, dans cette journée, il resta dans le palais du grand-duc Murat, lieutenant de l'empereur en Espagne, pendant que l'insurrection, qui avait éclaté dans les villes, en ce jour célèbre dans l'histoire, était réprimée.

L'état des esprits en Espagne, à cette époque, est bien curieux à étudier; les anecdotes suivantes nous en donnent une juste idée :

Quelques jours après les événements du 2 mai (*dos de Mayo*), un officier du bataillon des marins de la Garde conversait avec une jeune personne de seize ans, fille d'un habitant de Madrid chez lequel il était logé. Il appelait l'attention de son interlocutrice sur l'impossibilité dans laquelle se trouvait l'Espagne de s'opposer à la domination dans la péninsule; continuant sa démonstration, l'officier de marine faisait valoir que l'Espagne n'avait pas 20,000 hommes à mettre en ligne, que ses princes l'abandonnaient, qu'il n'y avait plus le sou dans ses caisses et que, enfin, les autres étaient au cœur de l'Espagne. « C'est vrai, oh! très vrai! disait la signorita, tout cela est incontestable. » Puis elle se levait, frappait dans ses petites mains et s'écriait : « Malgré tout cela, nous ne voulons pas (*no queremos*) ».

Quelques semaines plus tard, à Andujar, un autre officier du bataillon des marins avait lié conversation, près du pont qui séparait les deux armées, avec un grand mendiant espagnol qui lui avait demandé du feu pour sa cigarette :

— *Caballero*, disait l'officier, quel beau pays vous habitez.

— Oui, le pays est bon, il est fertile et on y vit sans trop de travail.

— Oh! le travail, vous n'aimez pas cela, vous autres.

— C'est selon; nous n'aimons pas à travailler pour les autres et nous entendons être maîtres chez nous.

— *Bueno*, reprenait l'officier, mais, jusqu'à présent, c'est nous qui le sommes.

— Oui, vous êtes maîtres de la terre que vous avez sous vos souliers (*son dueños de la terra que pisan, y nada mas*).

— Comment, nous sommes à Madrid, à Burgos, à Tolède, à Valladolid.

— Oui, oui, mais vous vous en irez avec l'aide de Dieu.

— Pourtant, voilà bientôt un an que nous sommes en Espagne et vous ne nous en avez pas encore chassés!

Le mendiant ne répondit pas à cette dernière observation, il se contenta de hausser les épaules et dit, en se retirant, à part lui :

— Ces hommes sont singuliers, celui-ci parle d'un an! Nous avons mis huit cents ans à chasser les Maures!

C'est le mendiant espagnol qui, en fin de compte, devait avoir raison.

Le général Dupont avait reçu l'ordre de marcher sur Cadix avec sa division, et il semblait bien qu'il dût occuper cette ville sans coup férir. L'empereur avait adjoint à ce général le bataillon des marins de la Garde, fort de 412 hommes, afin que, rendu à Cadix, ce bataillon pût former le noyau des équipages de deux frégates, le *San-Carlos* et la *Santa-Anna*, que le gouvernement était dans l'intention d'acheter aux Espagnols.

La marche du général Dupont ne tarda pas à être contrariée. Après quelques succès remportés au pont d'Alcolea et à Cordoue, la division Dupont fut cernée dans les gorges des montagnes de la Sierra Morena par deux armées espagnoles. A Baylen, dans le but de se faire jour vers Madrid, l'armée française, inférieure en nombre, engagea le combat dès trois heures du matin, le 19 juillet 1808; la chaleur était accablante et les troupes avaient marché toute la nuit, sans eau et sans vivres; l'arrivée de la division française Vedel était attendue d'un instant à l'autre, mais ce général ne parut pas. A midi, malgré des efforts opiniâtres, le passage n'avait pu être forcé, quand le général Dupont résolut de tenter un dernier effort avec la seule réserve disponible, composée uniquement du bataillon des marins. Ceux-ci se forment en ligne, puis, sans tirer s'avancent, impassibles, sur l'artillerie espagnole qui les foudroie. Parmi eux, pas un mot, pas un cri, si ce n'est celui de : « Serrez les rangs », quand la mitraille les éclaircit. Ne pouvant, à eux seuls, vaincre une armée, les marins de la Garde ne reculent que quand l'ordre de battre en retraite leur est donné; en quelques minutes, ils avaient perdu 100 hommes, soit le tiers de leur effectif.

Dupont fut obligé de traiter avec l'ennemi; en vertu de la convention signée de part et d'autre, les Français, prisonniers de guerre, devaient être conduits à Cadix pour y être embarqués sur des navires espagnols qui les ramèneraient en France. Mais la convention fut violée par la junte de Séville, alors toute-puissante dans le Midi de l'Espagne, et l'on sait ce qui s'ensuivit pour ces malheureux soldats et marins : la mort lente sur les pontons et sur l'îlot de Cabrera, après des souffrances inouïes. En 1814, à la paix, 2,000 hommes des prisonniers de Baylen furent ramenés en France, venant de Cabrera; c'est tout ce qui restait des 10,000 hommes qui y avaient été internés; l'îlot rocheux, de sinistre mémoire, était parsemé des ossements de ceux qui avaient succombé à la misère, à la soif et à la faim.

En 1847, l'escadre d'évolution de la Méditerranée, commandée par le prince de Joinville, avait fait escale à Palma; là, l'amiral français apprit que les ossements des prisonniers gisaient sur le sol. Il se rendit à Cabrera et fit creuser une tombe, dans laquelle furent réunis tous les ossements qu'on put trouver, tombe sur laquelle fut placée l'inscription suivante :

A LA MEMOIRE DES FRANÇAIS
MORTS A CABRERA
L'escadre d'évolution de 1847.

L'aumônier de la flotte, l'abbé Coquereau, avait célébré, en grande pompe, un service funèbre auquel assistèrent l'amiral, son état-major et de nombreux détachements de matelots en armes.

Revue de la Presse

QUE PENSER DE L'EFFORT ALLEMAND SUR LE FRONT RUSSE

« La Liberté ». — Lieutenant-colonel Rousset :

Ce dont il est impossible de douter, c'est de l'avance constante et relativement rapide des Austro-Allemands. Jusqu'où se continuera-t-elle? Quelle ligne de défense adopteront définitivement nos alliés? Pourront-ils entraîner plus loin encore les masses énormes qui les pressent et les accrochent suffisamment pour leur interdire une volte-face plus ou moins prochaine? Autant de questions pour le moment insolubles.

Mais il suffit qu'on puisse les poser pour qu'apparaisse immédiatement la nécessité de nous tenir sur nos gardes et de redoubler d'efforts afin d'être prêts à toute éventualité. Nous avons eu, ces temps derniers, beaucoup de discours et d'interviews qui claironnaient. Je n'y vois aucun inconvénient, pourvu que les actes y répondent. Et ces actes se résument en un seul : la surproduction des canons et des munitions.

« Novoié Vrémia » (Pétrograd) :

Riga offre en ce moment un spectacle unique. Du matin au soir, une file de voitures s'écoule vers la gare, où s'entassent un monceau de bagages, de lits, de matelas, de volumineux paniers, de malles préhistoriques, de machines à coudre, de vélos et toutes sortes de paquets. Sur les malles, les paniers, et même à terre sont assis des vieillards, des femmes, des enfants, en attendant de prendre des billets. Parfois, les malheureux sont obligés d'attendre des journées et des nuits. Il en est qui se sont décidés à apporter des chaises, et il est assez curieux de voir de longues files de sièges occupés à l'intérieur d'une gare. Une poussière extraordinaire soulevée par ce fourmillement d'individus, ce mouvement de voitures, ces transports de bagages, flotte dans l'atmosphère et empêche de respirer. Et prochant sur le tout, des cris, des pleurs d'enfants, le bruit des avertisseurs d'autos, bref, un hourvari fantastique. Le calme ne reparaît que tard dans la nuit. En ville, le monument du feld-maréchal prince Barclay de Tolli et celui de Pierre le Grand ont été enlevés. Les machines des fabriques ont été transportées à Moscou. La ville se vide, les magasins ferment, chacun s'en va.

CLEMENCEAU LANCE UN APPEL A LA CHAMBRE

M. Clémenceau, dans « l'Homme enchaîné », adresse un appel pressant à la Chambre avant qu'elle se réunisse en séance secrète.

Les députés, dit-il, devraient consacrer toute leur énergie sur les moyens de chasser l'ennemi, qui depuis un an se tient à 80 kilomètres de Paris.

« Point de longues discussions! Tout le monde reconnaît qu'aucun progrès n'a été réalisé, avec les méthodes suivies jusqu'ici et avec les hommes actuellement au pouvoir. »

LES SPORTS

ATHLETISME

LES « DIX SPORTS »

Les « Dix Sports » promettent d'obtenir un bon succès; le nombre des engagés est satisfaisant, toutefois, les inscriptions sont encore reçues chez le secrétaire de l'Union Athlétique de Bruxelles, M. Jean Coenen, 211, chaussée de Tervueren, Etterbeek, jusqu'à vendredi midi, dernier délai.

La première épreuve, la course cycliste sur route sera courue le dimanche 29 août sur le parcours de la Drève de Lorraine aux Quatre-Bras et retour, soit 25 kilomètres. Le départ sera donné à 9 heures précises, les concurrents sont priés d'être présents à 8 heures au « Chalet de la Forêt ». Le costume touriste est de rigueur. Les cyclistes en maillot ne peuvent concourir.

Le dimanche suivant auront lieu les épreuves d'athletisme : la course à pied, le lancement du poids et le saut en hauteur.

Nous y reviendrons, d'ailleurs.

FOOTBALL

Tournoi de l'Amicale Sportive Louvièroise

La seconde journée des éliminatoires fut favorisée dimanche, tant au point de vue du temps, qui fut splendide, qu'au point de vue du public, qui s'amena nombreux au vélodrome de La Louvière.

Voici les résultats des trois matches disputés :

I. Albert F. C.-Union S. L. II, 1 à 0.

Deux jeunes équipes aux prises. Chapeau qui marque le goal donne la victoire à l'Albert F. C.

II. Bouvy R. S.-Jolimont S., 1 à 0.

Ce match joué un peu mollement ne présente pas grand intérêt. Dewerpe, du Bouvy R. S., fait triompher son équipe en marquant une fois.

III. Union S. L. I-Amicale S. L. II, 1 à 0.

Ce fut le match le plus intéressant de la journée, chaque club voulant vaincre à tout prix. Rapidement le jeu se déplaçait d'un camp dans l'autre. Finalement sur un corner bien shoté par Cokelaere, le goal est marqué par Deliant.

Remarqué chez les vainqueurs : Cokelaere, Delfant et Keldermans, et à l'Amicale Meunier, Naveau et Géniers.

Voici donc à présent le classement des éliminatoires :

1. Bouvy Réunis Sportif; 2. Union Sportive Louviéroise I; 3. Amicale Sportive Louviéroise II; 4. Jolimont Sportif; 5. Albert Football Club; 6. Union Sportive Louviéroise II.

Les 3 derniers clubs sont éliminés. Arbitrage excellent de M. Louis Delplancq.

JEU DE BALLE

Résultat des luttes du lundi 23 août :

Pelote Ixelloise, Tournoi de Charité

Première lutte : Pelote de l'Yser 7 jeux, Ixelles Amis de la Pelote 6 jeux.

Deuxième lutte : Pelote Sainte-Croix (Piteurs) 7 jeux 37 quinze, Ixelles (Amis de la Pelote) 6 jeux 38 quinze.

Décision : Pelote de l'Yser 8 jeux 35 quinze, Pelote Sainte-Croix (Piteus) 4 jeux 29 quinze.

Résultat des luttes du mardi 24 août :

Pelote Ixelloise

Première lutte : Cureghem-Junior (Van Bellinghen fils) 10 jeux 60 quinze, Ixelles-Junior (Notté fils) 9 jeux 56 quinze. A remarquer que la partie d'Ixelles menait par 7 jeux à 1, puis par 8 à 3 et 9 à 5, finalement Cureghem par un enlevé de 5 jeux s'assure la victoire. Ce sont deux bonnes parties que nous comptons revoir d'ici peu dans une belle lutte de revanche.

Deuxième lutte : Braine-le-Comte (Delsane, Tonnoir M., Bilteryst, Vannesse, Flamand) 10 jeux 52 quinze, Ixelles-Vétérans (Fourdin, Notté, Nyssens, Lefebvre, Thibonne), 8 jeux 52 quinze.

Lutte magnifique, où il nous a été permis d'applaudir le brillant rechas des joueurs Flamand, Notté, Thibonne et Delsane. A signaler 2 balles livrées loin au-dessus du jeu par Delsane. Ce joueur, par ces deux balles, devient recordman de la livrée sur ce ballodrome. Un très nombreux public entourait le ballodrome, la recette a été fructueuse et versée intégralement aux œuvres d'Ixelles. Une lutte de revanche est en voie d'organisation entre les mêmes parties.

A Schaerbeek

Lundi 23 août a eu lieu la première journée du Tournoi de Charité, organisé par la société Schaerbeek-Toekomst. Public nombreux.

Résultats :

Cureghem-Aviation (Menne) triomphe de Laeken (Mommens) par 7 jeux 38 quinze pour 4 jeux 33 quinze.

Pelote Elie Lambotte (Van den Eynde) bat « Pelote de la Cité » (Ixelles) par 7 jeux 31 quinze pour 2 jeux 12 quinze.

Finale : Cureghem-Aviation (Menne) triomphe par 10 jeux 48 quinze pour 3 jeux 28 quinze à la Pelote Elie Lambotte (Van den Eynde).

A Namur

Résultat de la lutte de dimanche, qui a eu lieu au Faubourg Saint-Nicolas :

En présence : Namur (Thirionnet, Arnould, Antoine, Geno et Culot) et Namur (Pire, Salpétrier, Pirard, Falque et Azolin).

Une rivalité anime ces parties qui toutes deux ont récemment résisté honorablement à la phalange de Gilly (Colson).

La partie de Pire prend d'abord l'avantage et a au premier repos 5 jeux à 2. A la reprise, Thirionnet, plus heureux, enlève jeu sur jeu et termine par 13 à 8. Des vainqueurs : Thirionnet surtout, Culot et Arnould sont à féliciter. Des vaincus, Salpétrier et Falque. Pire aurait pu faire mieux.

COURSES DE LEVRIERS

Kynodrome de Forest

Résultats de mercredi 25 août.

Prix de l'Orme, 180 m. handicap : 1. Tommy Cary, à M. Rigaux, 2. Cigare, à M. Miermans. — 5 non placés.

Prix de Jurançon, 180 m. handicap : 1. Boby, à M. Genevrois, 2. Dolly, à M. Carion. — 5 non placés.

Prix de Larre, 300 m. handicap : 1. Mister Pickwick, au chenil du Peuplier, 2. Miss Hermence, à M. Carion. — 6 non placés.

Poule Eliminatoire, obstacles, 180 scratch cap (2 séries) : 1re série : 1. Bayard, à Mlle Leysen et Blanchette au chenil de Forest (deux séries) : 1re série : 1. Bayard, à Mlle 2e série : 1. Baby, au chenil du Peuplier, 2. Mister Pickwick, précité; 3. Nelly Cary, à M. Rigaux.

Finale : 1. Baby, 2. Bayard. — 11 non pl.

Prix de Mourlaas, 300 m. handicap : 1. Fripon, à Mlle Rasquin : 2. Boby, précité. — 5 non placés.

Prix Méliane, obstacles, 370 m. handicap : 1. Demon, au chenil du Peuplier; 2. Bayard, précité; 3. King of Grammont, à M. Vissers. — 7 non placés.

MEUBLES DE BUREAU
Demandez le catalogue de la FABRIQUE
ROBERT SEGAERT
CONFORT. — GARANTIE. — ECONOMIE
Bureaux : 37, BOULEVARD BAUDOUIN, BRUXELLES (1383)

Chronique Financière

Les affaires languissent de plus en plus, et il devient réellement difficile de nouer des transactions, même de faible importance. Cela n'empêchera pas cependant le Crédit Communal de mettre prochainement sur le chantier, si nous pouvons nous exprimer ainsi, un nouvel emprunt d'un nombre respectable de millions. En attendant, les obligations de cet honorable établissement se tiennent à un niveau plutôt élevé.

Nos lots de villes rencontrent toujours des amateurs. Le Bruxelles 1905 tient le haut du pavé vers 64 1/2; l'emprunt 1902 reste fixé vers 75.

Pour rappel, signalons les Anvers 1903 vers 64, les Anvers 1887 vers 74 et 75, les Gand vers 60 et les Bruxelles Maritime également vers 60.

Les Lots du Congo ne sont plus aussi chers, nous dit-on, tandis que les Caisse des Propriétaires 4 p. c. ont plutôt tendance à progresser.

Les bonnes actions charbonnières rencontrent encore de bonnes demandes; on recherche les Mariemont, les Espérance Bonne-Fortune, les Maurage, etc.

Du côté sidérurgique, il y a des demandes en Espérance-Longdoz et en Laminoirs de Baume.

Enfin, on est plutôt vendeur en titres industriels russes.

Peu de chose en valeurs spéculatives. On cherche à traiter quelques petites affaires en Simkat. C. DEBEURS.

BOURSE DE LONDRES

23 août. — Séance assez calme, influencée par New-York.

Les rails et les Steel sont lourds. Chemins anglais sans affaires. Quelques ordres en fonds d'Etat.

Vers la clôture on devient un peu mieux.

BOURSE DE PARIS

23 août. — La séance de début de la semaine est des plus calmes.

Les rentes sont inchangées. Extérieur Espagne 87.20; Crédit Lyonnais 1007; Banque Ottomane 448; Suez 3900; Rio Tinto 1485; Cape Copper 70; De Beers 272 1/2; East Rand 36; Rand Mines 117.

BOURSE DE NEW-YORK

24 août. — Séance très animée. On est plutôt ferme en valeurs industrielles et en rails; les cuprifères sont très demandés.

Canadian Pacific 149 1/8; Union Pacific 89 3/4; Bethlehem Steel 276; Anaconda Copper 69 1/4.

LE STOCK-EXCHANGE OU BOURSE DE LONDRES

La Bourse de Londres n'a pas, à proprement parler, d'agents de change privilégiés. Les ventes et achats ordinaires sont faits par une association qui ressemble assez exactement à une société secrète, dans un local où le public n'est pas admis, dans Capel-Court, près de la Banque d'Angleterre. Le nombre des membres de l'association s'est élevé jusqu'à huit cents.

L'association fonctionne sous l'inspection d'un syndicat composé de trente membres. Au nombre des membres de l'association se trouvent non seulement les agents de change ou courtiers proprement dits, mais aussi ce qu'on appelle, à Paris, des banquiers de placement et de spéculation. Les premiers portent le nom de « Stock-Brokers » ; les seconds, celui de « Stock-Jobbers ». Ceux-ci achètent ou vendent des titres pour leur propre compte sous une commission variable.

La constitution du Stock Exchange est simple. Il est gouverné par un comité de vingt-huit membres avec un président et un vice-président élus annuellement. Ce comité a le droit absolu de chasser, de suspendre ou de réprimander : ses décisions sont sans appel, et, comme dit le règlement, « doivent être exécutées ». L'expulsion ne peut être prononcée que par une assemblée où assistent douze membres au moins et à la majorité des deux tiers des voix. Nul n'est reçu membre du Stock-Exchange s'il est escompteur marchand de papier, commis dans toute autre maison que dans celle d'un membre de la société, ou dans les affaires, soit en son nom particulier, soit au nom de sa femme. Quiconque demande à être reçu membre de la société doit être recommandé par trois personnes appartenant à la société depuis deux ans, et qui doivent le cautionner, pour deux ans, pour 300 livres chacune. Les membres de la société ne doivent point contracter d'association entre eux.

Les marchés à terme et les spéculations ont leurs règles, leurs usages et leur langue. Celui qui achète des fonds sans avoir de quoi les payer et pour spéculer à la hausse sur la différence, s'appelle un « taureau », « a bull » (il lève la tête). Le spéculateur à la baisse est un « ours », « a bear » (il baisse la tête). Celui qui, faute de remplir ses engagements, est exécuté, est un « canard estropié », « a lame duck » (il fait le plongeon). Le rapport s'appelle « continuation », et le déport, « bakardation ». La loi ne reconnaît pas les ordres donnés verbalement aux stock-brokers, et la jurisprudence a constaté sur cette matière de singuliers abus.

Les valeurs les plus échangées au Stock-Exchange sont les titres, autrefois si nombreux et si divers, de la dette publique anglaise. Aujourd'hui, les « Consolidés » ne sont plus que des valeurs de placement dont la cote varie peu. La spéculation ne s'en occupe pas.

Beaucoup d'affaires sont traitées au Stock-Exchange sur les titres, actions ou obligations des chemins de fer. Les actions industrielles de toutes sortes, les emprunts étrangers, les grandes affaires industrielles faites à l'extérieur et auxquelles quelque maison puissante et intéressée, fournissent aussi la matière de négociations importantes et nombreuses.

Londres étant la place du monde où les capitaux sont le plus abondants et le moins chers, les négociants de toutes les places sur lesquelles l'intérêt est élevé, telles que celles d'Asie et d'Amérique, viennent à Londres chercher du crédit. Il en résulte que Londres et l'Europe, en général, ne tirent que par exception sur ces places, qui remettent du papier à plus ou moins longue échéance. Par suite, il n'existe point, à proprement parler, de change de Londres sur ces places; mais on cote celui des places d'Amérique et d'Asie sur l'Angleterre.

VALEURS A RECHERCHER

Liége 1905, série 161 n. 23, s. 4864 n. 21, échéance juillet 1915;

Bruxelles 1905, série 108736 n. 18 et 20 à 24, s. 143416 n. 25, échéance juillet 1915;

Bruxelles 1902, série 1076 n. 21, s. 1246 n. 22, s. 15470 n. 25, s. 24504 n. 19, s. 15884 n. 1, s. 25661 n. 12, échéance août 1915.

Anvers 1887, série 71781 n. 10, s. 71994 n. 5, échéance janvier 1915;

Gand 1896, série 1171 n. 24, s. 3950 n. 3, s. 11153 n. 7, s. 24763 n. 20 et 21, échéance janvier 1915;

Bruxelles Maritime, série 13596 n. 20 et 21, s. 14115 n. 6, échéance janvier 1915;

Bruxelles 1905, 3 obligation, série 68998 n. 25, s. 128646 n. 8 et 9.

Emile DE GRAEVE
Agent de Change
Agréé à la Bourse de Bruxelles
135, Boulevard Anspach, 135, Bruxelles
Achat et vente de titres. Change. Paiement de tous coupons. Renseignements gratuits De 9 à midi et de 2 à 5 h. (1082)

La Vie Théâtrale

Pour répondre à un vœu unanimement exprimé par le public et en suite du gros succès de la première représentation par le cercle du « Secret de Polichinelle », la délicieuse comédie de P. Weber, la société Royale « Union Dramatique et Philanthropique », donnera dimanche prochain, à 3 h., au Palais de Glace, une deuxième et dernière représentation de ce gros succès. Le grand hall de la Montagne-aux-Herbes-Potagères sera bondé ce jour-là. Le prix d'entrée pour cette matinée exceptionnelle a été fixé à fr. 0.50.

Procès de théâtre
Mlle OTERO AUX PRUD'HOMMES

Mlle Caroline Otero est poursuivie devant le conseil des prud'hommes par trois artistes dramatiques belges, MM. Sagehomme, Mausart et Saverat, lesquels, à titre de dommages-intérêts, réclament chacun un billet de mille francs.

Au dire des demandeurs, Mlle Otero les aurait engagés pour jouer, soit en province, soit à l'étranger, une pièce en un acte de M. Michel Carre. A raison de la guerre, le projet ne put avoir de suite, mais, à défaut d'engagement écrit, les demandeurs soutiennent qu'il y avait un engagement verbal, confirmé par le fait que les répétitions eurent lieu au domicile même de Mlle Otero. A quoi celle-ci riposte qu'il n'y avait aucun engagement, pas plus verbal qu'écrit. Si elle a prêté son salon pour les répétitions, c'est à titre purement gracieux, et pour faire plaisir à M. Michel Carré, en permettant à tout hasard de préparer sa pièce.

Pour s'éclairer, le tribunal avait remis l'affaire, afin d'entendre M. Michel Carré lui-même. La guerre n'a pas permis à celui-ci de venir, et de leur côté, deux des artistes belges, MM. Sagehomme et Mausart se trouvent actuellement sur le front. Seule, Mlle Otero était présente.

Dans ces conditions, l'affaire a été remise à une date ultérieure.

M. Sagehomme n'est pas un inconnu pour les Bruxellois; sous le nom de Vitry il fit partie de la troupe des Galeries et de l'Olympia.

BOITE AUX LETTRES

L. D. C. — Pour l'exercice 1914 il a été déclaré un dividende de fr. 18.75, qui ne sera payable qu'après une nouvelle délibération de l'assemblée générale.

E. P. La Louvière. — 1° Sur la maison il y a, je crois, moyen d'obtenir ici, ce que vous demandez et au taux désigné; 2° Sur les lots de villes vous pouvez avoir de 30 à 40 francs au même taux, soit 4 p. c.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 110

L'Enfant du 11me

Grand Roman Dramatique Inédit

PAR

HUBERT SCHAVYL

QUATRIEME PARTIE

A CHACUN SELON SES ŒUVRES

— A boire...

— Et à manger, ajouta Stromboli en tirant de l'autre panier apporté par lui un superbe jambon et quatre pains blancs.

— Eh bien, vive la joie! On va casser une croûte et boire un verre.

— Oui, mais il faut aller chercher Laurens. Où est-il?

— C'est vrai, faut pas le mépriser parce qu'il est gradé. Eh! Dekegel!

— Quoi?

— Sais-tu où est Laurens?

— Pas bien loin.-Il doit roupiller dans la pièce à côté.

— Eh bien, réveille-le, d'autant que j'ai à lui parler.

— Eh! sergent, dit Dekegel en ouvrant une porte; ma foi, on n'a pas besoin de le réveiller, il dort les yeux ouverts!

— Si vous croyez qu'il y a moyen de dormir avec le vacarme que vous faites.

Laurens, se secouant, apparut sur la porte.

— Du vacarme! On dort bien au bruit du canon.

— Mais le canon, c'est pas la même chose, on s'y attend, et puis on en a l'habitude, au lieu que quand vous hurlez comme des chats-huants!...

Ah! mais voilà Coppenolle et le caporal-acrobate!

Et les mains tendues, le vieux sergent s'avança vers eux.

— Bonjour, sergent.

— Comment ça va?

— Bien, les enfants; mais je vois que vous n'êtes pas venus les mains vides.

— Et nous ne voulions pas trinquer sans vous.

— Alors, puisque me voilà, allons-y.

Les braves s'attablèrent, et les tranches de pain et de jambon commencèrent à disparaître, arrosées de vin blanc.

— C'est curieux, dit Ceulemans, on vient cependant de manger il y a deux heures, et ça fait encore plaisir.

— On a toujours un petit coin vide.

— A votre santé, sergent.

— A la vôtre!

— Et Albert, où est-il? L'avez-vous revu?

— Il y a trois jours, il est venu me serrer la main.

— Et toujours bien portant?

— Toujours.

— C'est une nouvelle qui va faire rudement plaisir à sa mère.

— A sa mère?

— Oui, sa mère, Madame Jacques Lecœur, venue jusqu'à côté d'ici pour embrasser son fils! Elle est à Hondschoote.

— Si on avait su. Nous lui aurions conduit l'enfant. Maintenant il est reparti.

— Savez-vous où il est?

— Dans un champ d'entraînement, à une vingtaine de kilomètres d'ici, mais pas moyen d'en approcher. Tous ceux qui ne font pas partie de la section hors rang ne peuvent même pas arriver dans les environs du champ, et...

— Mais lui, comment a-t-il pu venir ici?

— Il était venu rendre son équipement et ses armes, puisqu'il en a reçu un nouveau à la compagnie d'aviation. Il n'y a pas de chance qu'il revienne.

— Oh non, pas pour le moment. Il paraît qu'on prépare quelque chose et tous les aviateurs, même les officiers subalternes, ne quittent plus le champ d'aviation. C'est par extraordinaire qu'il a pu pousser jusqu'ici.

— Et son moral, toujours le même?

— Toujours. J'ai tenté une expérience, elle me tentait depuis que je sais qui il est, mais sans résultat, rien.

— Qu'avez-vous fait?

— Comme il partait, je l'ai laissé aller pendant quelques pas, puis j'ai appelé très haut : « Pierre, Pierre Lecœur! »

— Et il n'a rien répondu?

— Non, il s'est retourné, frappé plutôt par le son de ma voix que par le nom que j'articulais, il m'a souri et a continué sa route.

— Curieux tout de même.

— Quel chagrin pour sa mère s'il ne la reconnaissait pas!

— Allons donc, dit Coppenolle, c'est pas dans les choses possibles! Un enfant comme celui-là qui ne reconnaîtrait pas sa mère!

— Son père, ça je ne dis pas! ajouta Coulemans.

— Pourquoi ne reconnaîtrait-il pas aussi son père?

— Parce qu'il en a deux mille! tout le régiment, quoi!

— Idiot, va, répartit Joris, et moi qui l'écoutais!

— Ça prouve que tu es aussi bête que moi!

— Enfin, conclut Stromboli, qu'il soit bien convenu que si l'enfant revenait, vous l'amenez à Hondschoote, Hôtel du Commerce.

— C'est entendu.

— Et même si vous saviez qu'on puisse le voir, ne manquez pas de l'envoyer dire.

— Parbleu, comptez sur moi.

— Du reste, ajouta Coppenolle, il se peut que je me trouve avec lui au champ d'aviation, puisque c'est là que je suis envoyé à la fin de ma permission.

— Enfin, on verra. Et là-dessus, mes enfants, il faut se quitter, car la nuit arrive vite en décembre et le chemin qui vous ramène n'est pas bitumé.

— J'te crois. Quelles ornières!

— Un dernier verre à votre santé. Un mot à dire au sergent en particulier et en route.

— Vous avez à me parler?

— Oui, sergent.

— Eh bien, venez un peu à l'écart. Qu'y a-t-il?

— Il y a...

— Eh bien, accouchez...

— Il y a que je voudrais me marier.

— Vous voulez vous marier, Stromboli?

— Oui, sergent.

— Eh bien! mariez-vous, je n'y vois pas d'inconvénient...

— Oui, mais je crois que votre permission ne suffit pas et qu'il faut celle du colonel.

— Alors?

— Alors je voudrais savoir exactement ce que je dois faire.

— Oui? Eh bien, je vais le demander.

— Vous me rendrez service.

— Et aussitôt que je saurai de quoi il retourne, je vous le ferai savoir.

— Quand pensez-vous que vous serez renseigné?

— Demain ou après.

— Alors, j'ai bien envie de rappliquer ici après-demain.

— A votre aise. Je vais m'occuper de votre affaire dès ce soir et en parler au capitaine.

— Merci. Alors, on se revoit après demain, dit-il, en revenant vers les autres.

— Tu peux, on est de tranchée seulement dans cinq jours.

— Alors, au revoir.

— A bientôt, vieux.

***

Comme il l'avait proposé à Aubert, Jacques Lecœur l'emmena le soir dîner avec des officiers belges, qui, de service dans la journée dans les différents postes entre Furnes et Dunkerque, revenaient dîner dans cette dernière ville dès qu'ils le pouvaient.

(A suivre.)

Traduction et reproduction réservées.

COURRIER DES THEATRES

OLYMPIA. — C'est ce soir vendredi que s'ouvre la saison théâtrale à l'Olympia.

Les dernières répétitions du « Bon Juge », la spirituelle comédie d'Alexandre Bisson, avec laquelle la troupe affrontera les feux de la rampe ont laissé l'impression que rien n'a été négligé par la nouvelle direction pour satisfaire le public.

La première matinée aura lieu dimanche.

Le bureau de location est ouvert pour les premiers spectacles de même que pour le premier concert de musique ancienne consacré aux auteurs du XVIIe siècle et qui est fixée au jeudi 2 septembre.

SCALA. — Après plus de cinquante représentations triomphales de la *Famille Klepkens*, il faut encore afficher chaque soir bureaux fermés à la Scala. C'est assez dire le succès inépuisable de ce désopilant vaudeville bruxellois dont la direction doit, à regret, annoncer les toutes dernières. Rappelons qu'il n'y aura plus que trois matinées et que la soirée du 6 septembre sera donnée au bénéfice des Mutilés.

Pour la grande revue *Bruxelles en Cassel*, dont la première est irrévocablement fixée au mardi 7, la direction nous promet des merveilles, il n'y aura pas moins de 300 costumes et 11 tableaux.

WINTER-PALACE, 118, boulevard du Nord, Bruxelles. — Music-hall des familles, le plus réputé de Bruxelles. Orchestre, chant, cinéma, attractions, pièces choisies. Du 27 août au 2 septembre, The two Harley's, danseurs ; Necker, le brillant fantaisiste ; Frégo de Lafiore, le « Je fais tout du Music-Hall », dans la 2e attraction de son répertoire ; « Un après-midi dans les Salons de Nana », comédie-bouffe en un acte à transformations ; « C'est la faute à l'Amour », vaudeville de MM. J. Sérigiers et J. Nossent, interprété par l'hilarante Mme Dumont, les excellents MM. Darman, Necker et Mlle Bosman. Spectacle tous les soirs à 9 heures (E. C.) et matinées les samedis, dimanches, lundis et jeudis, à 4 heures (E. C.). Tous les vendredis, changement complet du programme. A la 2e galerie consommation non obligatoire.

MAJESTIC CINEMA, 62, Boulevard du Nord. — Les programmes choisis du Majestic, attirent toujours dans la coquette salle du Boulevard du Nord, l'élite de la clientèle.

Grâce à la variété des œuvres exécutées, les intermèdes musicaux des vendredi, lundi et mercredi, sont de plus en plus suivis. Cette semaine, à 6 heures (8 h. b.), exécution de la sonate de Ed. Grieg (op. 45) pour violon et piano, par MM. L. et G. Van Hout.

Au cinéma, le grand succès de la saison dernière : Monsieur Lecoq, drame policier en 3 parties, tiré du célèbre roman de Gaboriau ; la Chanson de Werner, drame en trois parties, et quelques vues comiques et documentaires.

A chaque séance, orchestre symphonique.

Avis de Sociétés

SANATORIUM
DE MONT-DE-GODINNE-SUR-MEUSE
Société anonyme

L'assemblée générale ordinaire se tiendra au siège social (Sanatorium de Mont-sur-Meuse), le mardi 14 septembre, à 12 heures du matin (H. E. C.).

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
3. Décharge aux administrateurs et aux commissaires ;
4. Tirage au sort d'obligations.

Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 26 des statuts. Le dépôt des titres peut se faire au siège social (Sanatorium) ou chez le président du Conseil d'administration, 22, rue du Congrès, à Bruxelles. (1849)

MANUEL DES COUPONS PAYABLES
Prix : 25 centimes
E. DESWATTINES
Agent de change agréé
Boulevard Anspach, 115 (1er étage)

Bureau ouvert de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. *Escompte ou avance s/coup. non-encaissables*
Payement de tous coupons aux meilleurs prix. — Achats et ventes de titres. — Renseignements financiers. (1784)

TIRAGES

SOCIETE ANONYME
DES HAUTS-FOURNEAUX
DE FONTOY
Siège social : 41, rue Ducale, Bruxelles

Liste des 552 obligations 5 p. c. hypothécaires sorties au tirage du 29 juin 1915 et remboursables par 500 francs à partir du 1er octobre 1915, coupon n. 29 et suivants attachés.

33	93	111	136	196	271	277
312	369	412	426	448	474	487
496	513	529	533	594	602	649
683	690	691	777	778	779	855
866	880	944	948	961	969	971
1006	1066	1080	1081	1095	1130	1232
1246	1301	1309	1327	1358	1372	1374
1377	1436	1476	1499	1509	1542	1546
1578	1583	1585	1586	1588	1608	1651
1659	1724	1737	1739	1812	1845	1856
1867	1898	1902	2214	2226	2268	2273
2275	2278	2305	2317	2329	2382	2391
2401	2408	2432	2469	2471	2503	2520
2535	2544	2553	2566	2637	2641	2651
2652	2667	2673	2699	2733	2749	2762
2787	2795	2796	2871	2878	2898	2899
2924	2976	2990	3042	3043	3048	3053
3063	3080	3082	3115	3123	3192	3194
3221	3257	3261	3336	3361	3477	3507
3510	3515	3528	3562	3579	3674	3684
3749	3758	3786	3798	3799	3805	3810
3822	3831	3903	3972	3979	3983	4015
4099	4157	4164	4224	4270	4276	4339
4343	4374	4454	4485	4509	4539	4610
4664	4691	4709	4733	4742	4759	4762
4806	4820	4842	4860	4884	4905	4922
4929	4969	4972	4995	5006	5055	5084
5110	5133	5163	5179	5188	5222	5225
5339	5322	5340	5359	5418	5448	5560
5572	5664	5773	5803	5809	5822	5833
5852	5860	5936	5964	6001	6028	6070
6073	6081	6084	6160	6176	6186	6226
6240	6268	6271	6315	6344	6351	6381
6463	6521	6524	6542	6584	6585	6602
6671	6703	6724	6726	6734	6749	6814
6874	6910	6920	6967	6983	7010	7012
7068	7076	7106	7128	7157	7195	7200
7285	7368	7389	7412	7414	7496	7509
7543	7574	7582	7584	7611	7626	7673
7699	7844	7966	8010	8016	8036	8049
8074	8383	8398	8429	8450	8491	8228
8231	8305	8355	8372	8426	8507	8549
8559	8565	8606	8616	8650	8706	8745
8778	8786	8828	8837	8960	8954	8976
8977	8991	9041	9055	9066	9097	9143
9144	9177	9270	9271	9276	9282	9308
9332	9355	9362	9368	9410	9414	9449
9455	9467	9506	9515	9542	9558	9593
9632	9612	9622	9653	9654	9661	9673
9708	9741	9803	9819	9862	9876	9886
9964	9980	9994	10003	10009	10015	10020
10065	10191	10273	10278	10311	10330	10348
10375	10384	10397	10416	10425	10442	10445
10459	10471	10484	10516	10545	10621	10666
10681	10698	10719	10727	10732	10753	10776
10791	10820	10893	10896	10913	10922	10923
10970	10986	11027	11038	11042	11049	11052
11113	11134	11150	11176	11203	11212	11219
11229	11260	11316	11337	11388	11459	11484
11549	11583	11585	11609	11615	11627	11645
11683	11703	11712	11726	11756	11757	11778
11889	11810	11872	11877	11908	11923	11958
12250	12252	12276	12303	12337	12340	12418
12475	12513	12549	12569	12570	12598	12679
12742	12817	12837	12872	12886	12894	12907
12933	12944	12954	12959	12989	12995	13015
13039	13057	13065	13125	13175	13242	13262
13287	13328	13613	13619	13621	13639	13708
13709	13856	13909	13916	13942	13998	14022
14030	14049	14163	14197	14201	14236	14285
14347	14381	14388	14438	14512	14560	14578
14581	14590	14650	14615	14628	14663	14698
14723	14733	14774	14781	14782	14797	14798
14860	14857	14886	15068	15044	15015	15070
15077	15081	15109	15136	15173	15184	15202
15215	15308	15330	15339	15397	15427	15429
15505	15506	15523	15529	15534	15575	15600
15645	15661	15706	15717	15726	15767	15803
15899	15853	15871	15882	15900	15962	

Liste des obligations 5 p. c. hypothécaires, sorties aux tirages ci-dessous et non encore présentées au remboursement :

Tirage de 1912 (coupon n. 23 et suivants attachés) :

2246	4271	5805	5856	15766	15999

Tirage de 1913 (coupon n. 25 et suivants attachés) :

601	2346	2550	2598	2611	4363	4510
4823	5298	6215	7002	7751	7996	8099
8184	9550	11362	12232	12380	12555	12675
12777	13206	14028	14077	15574	15997	

Tirage de 1914 (coupon n. 27 et suivants attachés) :

3	56	86	158	222	331	509
547	822	1107	1202	1220	1489	1594
1623	1652	1671	1700	1740	1861	1889
2271	2353	2452	2526	2528	2586	2596
2604	2812	3201	3282	3571	3615	3616
3646	3759	3896	3996	4011	4026	4032
4094						
4120	4160	4167	4174	4293	4378	4383
4391	4469	4477	4518	4569	4606	4715
4721	4727	4752	4775	4776	4811	4976
4980	5052	5078	5136	5152	5197	5203
5252	5372	5384	5394	5552	5760	5834
5861	6004	6450	6480	6483	6541	6628
6640	6679	6786	6815	6834	6999	7202
7460	7501	7724	7754	7909	7926	7989
8059	8070	8090	8258	8318	8486	8691
8697	8709	8779	8790	8793	8890	8937
8938	9219	9224	9300	9319	9530	9620
9621	9711	9742	9789	10421	10498	10622
10677	10716	10729	10741	10794	10816	10932
10934	11156	11196	11199	11221	11328	11424
11433	11466	11473	11475	11546	11548	11556
11571	11724	11764	11920	11926	11951	12224
12260	12265	12398	12605	12713	13172	13173
13239	13586	13597	13627	13689	13880	14027
14191	14353	14443	14569	14611	14620	15024
15025	15281	15346	15350	15354	15355	15512
15967	15990					

Etablissements de banque faisant en Belgique le service des obligations 5 p. c. :

A BRUXELLES :
Banque Internationale de Bruxelles ;
Crédit Anversois ;
Deutsche Bank.

A ANVERS :
Banque de l'Union Anversoise ;
Crédit Anversois ;
Direction der Disconto Gesellschaft.

Les porteurs d'obligations 5 p. c. sont informés que le coupon semestriel n. 28, à l'échéance du 1er octobre 1915, sera payable à partir de cette date par fr. 12.50 aux caisses des banques sus-indiquées. (1851)

ETAT-CIVIL

Naissances. — Déclarations du 25 août 1915 : Garçons 4.

Décès. — Déclarations du 25 août 1915 : Claire Herreboudt, s. prof., 41 ans, chaussée d'Ixelles, 326, Ixelles ; Jeanne Berckmans, 82 ans, Yve Naelaerts, dom. à Linkebeek ; Nathalie Bosmans, servante, 23 ans, rue du Méridien, 24, Saint-Josse-ten-Noode.

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FILLE 26 a., fl., de camp., dés. place tout faire mais. ferm., 41, Achterdenbergstraat, Cortenberg.

OUVRIERE pelletière dem. ouvr. Prix mod. S'adr. Mme Bunnens, rue Van Aa, 97, Ixelles.

FILLE à tout faire, 23 a., bon. réf., dem. place. S'adr. 337, chauss. de Rodebeek, Woluwe-St-Lambert.

CUISINIER grande maison ou restaur. cherc. place. Prét. mod. Ecr. bur. journal H. A. 98.

HOMME mar. cherc. occup. quelc., prét. mod. Ecr. 205, rue Josaphat, sonn. 3 fois.

JEUNE HOMME 18 a., sténo-dact. dipl. cherc. empl. dans bureau, bon. référ. Ecr. V. L. 142, rue Emile Banning, Ixelles.

JEUNE FILLE 16 a., dact., au cour. t[e] trav. bur. cherc. empl., meill. réf. Ecr. V. L. 142, rue Emile Banning, Ixelles.

JEUNE FEMME prop. dem. faire quart. ou journ., rue St-Lazare, 34, sonnez 3 fois.

VEUVE âgée, sér., très cap., dem. place conc. ou garde-mal., meill. référ. Ecr. J. M. rue du Faubourg, 3 (chaussée d'Anvers).

DAME très éprouv. cherc. dame charit. qui lui procur. une voit. enf. Ecr. C. L., 12, bur. du journal.

DAME très épr. guer., conn. cout., dem. ouvr. chez elle ou libre après-midi. S'adr. J. L., rue des Chanteurs, 19, sonn. 3 fois.

DEMOISELLE dem. pl. d[e] mag. tabacs, cigares ou autre art. quelc., au besoin aid. mén. S'adr. rue des Comédiens, 57, Brux.

JEUNE DAME instr., très apte à rend. t[s] services, dem. situat. dame de compag. pet. appoint. et la table, étant épr. par la guer. Ecr. A. D., 82, rue Américaine, St-G.

JEUNE FILLE sach. bien coudre dem. pl. dans famille ou atelier prét. mod. S'adr. J. Cassoth, rue Ribaucourt, 112.

JEUNE FILLE dem. pl. chez M[r] ou Dame seule. S'adr. 76, rue Potagère, Brux.

AGENT INDUSTR., 30 a., expér., rompu aux aff. dés. représ. quelc., mission ou n'importe quelle occup. Ecr. 34, rue des Cayats, à Marcinelle.

GENS mariés (1 enf.), mari trav. ville, cherc. pl. conc. ou gard. mais. à Auderghem-Watermael ou Boitsfort. S'adr. rue des Brebis, 07, Auderghem.

DEMOISELLE sér. conn. cuis. et cout. dem. faire mén. ou soign. enf., 8, rue du Poinçon, Brux.

DEMOISELLE 20 a., sténo-dact., factu-rière qq. not. compt. sér. bon cert. 5 ans même bur., cherc. place. S'adr. Marg. Laroche, av. Gare, à Fumay.

JEUNE HOMME, 15 1/2 o., fort, sach. cond. chev. not. trav. ferme et mécan., cher place. S'adr. J.-B. Laroche, av. de la Gare, à Fumay.

PERSONNE sér., 38 a., bon. éduc., bon. mén. sach. mettre main à tout, soig. enf., dés. pl. chez pers. seule de préfér., bon. réf. Ecr. 36, chaussée d'Alsemberg.

TAILLEUR dem. ouvr., réparations et retournages. Prix mod., bien soigné. S'adr. Quai aux Briques, 84, Bruxelles.

JEUNE FEMME dem. pl. faire quart. ou journ. S'adr. Delpierre, 24, rue des Brigittines.

JEUNE FILLE conn. cuisine, bon cert. lem. pl. tout faire. S'adr. 66, rue de la Clinique, Cureghem.

JEUNE FILLE dés. place pour s'occ. enfant, aider mén. ou d[e] comm., 87, rue de la Victoire, St-Gilles.

FEMME propre élève enfant, bons soins, grand jardin, rue Joseph Dekeyn, 42, St-J.

COMPTABLE sér., 40 ans prat., cherc. occup., prét mod. Tely, 38, Grand'Place.

OUVRIER menuisier dem. ouvr. répar. dans bâtiment, etc. S'adr. rue Van Aa, 71.

JEUNE HOMME cherc. place dans bur. Ecr. bur. du journal V. M. 8 P.

OFFRES D'EMPLOI

ON DEMANDE de bons vendeurs de journaux et cyclistes pour l'après-midi, bonnes conditions Av. du Boulevard, 28. (1852)

FOURRURES. — On demande bonne ouvrière, 12, avenue du Midi, sonnez 3 fois.

COIFFEUR dem. apprenti au courant, 6, rue Eckelaers, St-Josse.

ON DEM. court. d'annonces dans toute Belgique, pour public. industr. importante (annuaire), devant paraître après guerre. Bon. rémunér.. Adr off. : 34, rue des Cayats, Marcinelle.

AGENTS-COURTIERS sont dem. en Hainaut par fabrique sachets. Bon. comm. Ecr. R. S. 45 Bur. du *Messager de Bruxelles*, 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière.

MONSIEUR seul, veuf, 50 a., dem. gouvernante de 25 à 30 a., au cour. ménage. Petits trav. et pet. gages guer. Ecr. M. T. B. Bur. du *Messager de Bruxelles*, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière.

ON DEM. de suite pour faub. Bruxelles, dessinateur capable au cour. besogne bureau, rédaction de projets routes et trav. géomètre. Ecr références H. B. 61, Office Publicité. (1850)

ON DEMANDE demois. bon. dactyl. connaiss. très bien l'allem. Ecr. ou se prés. de 10 à 12 h. avenue Princesse Elisabeth, 118, Schaerbeek. (1846)

COIFFEUR dem. jeune homme propre et actif pour apprendre métier, environs Brux. Se prés. 16, rue de Schaerbeek. (1847)

300 FRANCS par mois à agents act. dans provinces Liége, Brabant et Anvers. Ecr. Justitia, 22, rue de la Violette.

ON DEMANDE fem. sach. lav., nett., 1/2 journ. mardi et samedi, à Molenbeek. Prend. adr. bur. du journal (1760)

BONS COURTIERS D'ANNONCES sont demandés au bureau du *Messager de Bruxelles*, 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière, pour la province du Hainaut.

ON DEM. servante à tout faire, 20 ans env., parl. franç., bonnes réf. exig. S'adr. rue de la Clinique, 66, Cureghem. (Se présenter avant 4h. après-midi). (1793)

ON DEMANDE jeunes gens p[r] la vente du journal. Salaire fixe et commission. S'ad bur. du journal, 45, Marché-aux-Poulets.

CARTES POSTALES ILLUSTREES
On dem. vend. de p. à porte, au profit d'une œuvre de bienf., 300, ch. de Wavre, à Auderghem, de 1 à 4 heures.

LOCATIONS DIVERSES

MEN. DEUX PERS. soign. dem. appart. franç. ou maison rent. Prix guer., maximum 1000 fr. Off. écrites : 27, av. d'Auderghem, Bruxelles. (1842)

BEAUX QUARTIERS à louer à partir de 16 francs, 62, rue d'Ophem, 62. (1835)

APPARTEMENT FRANÇAIS à louer, bel situation, prix de guerre, 19, Square Marguerite. (1828)

PARTIE VILLA meublée à louer, 6 pl., eaux, gaz, W.-C. mod. 60, r. des Hêtres, Linkebeek. (Pr. de la chaussée d'Alsemberg.) (1839)

Recherche Petite Villa
meublée pour la durée de la guerre à partir du 1 ou du 15 septembre. Si possible avec écurie pour un cheval. Faire offre : Indust. Belge, 135, bureau journal. (1810)

ON DEM. A LOUER *rez-de-chaussée*, 3 à 4 pl. spac. av. jard. si poss. env. pl. Wayez Anderlecht. Prix 32 à 37 fr. Offr. 229, rue Victor Rauter, Anderlecht. (1817)

APPARTEMENT 4 places, vue superbe, grand air, dans belle maison moderne, avec terrasse sur jardins, mansarde et cave, chauffage central, électricité. 50 francs, pendant la guerre, non affiché, avenue Albert, 181, Forest.

DEM. achèt. mais. rent. près av. Louise ou Tenbosch, envir. 30,000 fr. Ecr. T. V. 20, bureau *Messager*. (3774)

REZ-DE-CHAUSSEE, 2 places et 2 cuisines, à louer, avec toutes commodités, dans maison moderne, belle situation, 50 francs, avenue Van Volxem, 371, Bruxelles-Midi.

VILLE et CAMPAGNE. — Belle maison moderne à louer, 12 pl., 2 jard., à Uccle. Loyer 1,300 fr. S'adr. 202, Bd du Hainaut.

TRES BEL APPARTEMENT 6 pl. à louer, rue de l'Ecuyer. S'adr. Agence Générale de Publicité, 52, r. Montagne-aux Herbes Potagères, Brux. (1625)

A LOUER mais. connu pour journ., papeterie. 97, ch. de Waterloo. Cond. av.

ENSEIGNEMENT

Cosmopolitan School
21, rue de la Reine (à la Monnaie)
Ang., Franç., Espag., Holland., etc. Conv. gram. gar. en un mois. Cours collect. depuis 10 fr. par mois. Méth. dir. rap. (538)

TRADUCTEUR flam., holl., allem., angl., ital., espag., russe. Rue du Canal, 71.

MONS. BELGE prof. dipl., trad. juré off., doan leç. angl., fl. et fr. Succ. gar. Prix. mod. Ecr. ou pr. adr. chez M. P. Henry, 60, rue St-Josse. (8352)

VELOS

Important usine désire écouler stock
VELOS HOMMES ET DAMES
première marque à tout offre
61, RUE VAN SCHOOR, BRUXELLES

ANNONCES DIVERSES

DAME donne leçons de piano, 36, rue Fraternité. (1855)

PIANO, leçons élém. et perf. 5 fr. par mois, 2 leç. par sem., meill. réf., 78, rue des Alexiens. (177)

VOYAGEUR dem. à Brux. ou faub. chez dame seule pet. ch. n. meubl. av. gaz. Ecr. Antoine, bureau du journal. (1809)

Un bon conseil aux personnes qui souffrent de l'estomac. **KOKEL**, eau minérale, source belge, est incontestablement l'amie de l'estomac. En vente partout. Dépôt général : Alfred Parfoury, 9, rue Dautzenberg, 9, Ixelles. (1814)

Prêts hypothécaires, achats, créances hyp., rentes viagères, ass. Caisse Patronale, 57, rue de la Régence, Brux. (1730)

POUR AFFAIRES DE MINES Industrielles ou brevets importants, écrire détails E. B. V. 44 bureau du journal.

PERSONNE ayant intérieur et 2 à 3,000 francs, peut se faire belle situat. Ecr. Jean bureau du journal. (1860)

BELLE MANDOLINE neuve, avec boite et cordes de rechange, à vendre, 50 fr. S'adr. bur. du journal H. B. 16. (185)

PIANO, leçons élém. et perf. 5 fr. par mois, 2 leç. par sem., meill. réf., 78, rue des Alexiens. (177)

S[te] A[me] La Céréale Bd Barthélemy, 8 BRUXELLES
DRECHE MÉLASSÉE, 23 fr. les 100 kilos
PAIN-CHEVAL, 48 fr. les 100 kilos
Tourbe, litière, coupages (168)

ACCOUCHEUSE RETARDS 1er dipl. 30 a. prat. Ex-direct. Mater. Consult. secrèt. Traitem. 10 fr. Pension à t[te] époque Médec. att. à la mais. **44, rue de la Rivière, 44, Bruxelles-Nord**

MASSAGE
pour dames et messieurs, de 10 à 7 heures 51, rue du Méridien, sonn. élect. (1840)

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
Voies Urinaires : Maladies secrètes, Reins, Maladies de la peau, Urines troubles.
Avarie : Traitement du Dr Ehrlich. Neurasthénie, Epuisement, Maladie des femmes. Troubles mensuels.
Epilepsie : Traitement nouveaux.
Consultation : 2 fr., tous les jours de 12 à 9 h., excepté mardi, vendredi et dimanche, de 9 à 1 heure.

MALADIES SECRETES
VOIES URINAIRES
MALADIES DES FEMMES
SYPHILIS 606 AVARIE
Consul. 2 fr., 19, rue de la Fraternité *(donne r. de Brabant), Bruxelles-Nord*
de 8 heures du matin à 8 heures du soir
Dimanche de 8 à 12 heures.

MALADIES SECRETES
REINS-VESSIE 20 ANS DE SUCCÈS
Les Capsules du docteur Davidson
guérissent radicalement, sans injections, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des *Voies urinaires, reins et vessies* ; écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes seminales, gravelle, *jamais aucun insuccès* même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à *Bruxelles-Nord*, Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades ; *Charleroi*, Lefèbre, 63, rue de Marcinelle ; *Liége*, Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; *Anvers*, De Beul, 59, Longue rue Neuve ; *Gand*, De Moor, rue de Bruges.

MESDAMES si vous avez les **EPOQUES** difficiles, douloureuses ou irrégulières, employez le **Remède du Dr Thompson**, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 5 fr. le 1/2 ; 9 fr. le complet
Pharmacie des Croisades
15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord.
PRESERVATIFS (Catalogue illustré **pour les 2 sexes** (donnant la descrip. des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces. Discrétion. Prix : 2 échant. : 0.75.

PERIN, EDITEUR
388, Chaussée de Waterloo, 388
BRUXELLES

Cartes Routières
Environs de Bruxelles
EN 2 CARTES
Format 80 × 75, échelle 1 : 40,000e
Carte Nord : S'étend de Bruxelles à Malines et Waelhem.
Carte Sud : S'étend de Bruxelles à Ottignies et Tubize.

FORET DE SOIGNES
Format 90 × 80, échelle 1 : 20,000e
Prix de chaque carte en étui : 1 franc

ACCOUCHEUSE RETARDS Diplômé 1re cl. en France et en Belgique. Nouv. méth. garantie s[s] danger. Prix mod. **14, Place des Martyrs.** (Près rue Neuve)

SPECTACLES

OLYMPIA. — A 8 h., « Le Bon Juge ». Dimanches et fêtes matinée à 3 heures.

SCALA. — A 9 heures (8 h. b.), « La Famille Klepkens ». Dimanches, jeudis et fêtes, matinées à 3 h. b. (dernières).

GAITE. — Tous les soirs à 8 h. (h. b.), « Les Surprises du Divorce », avec Léon Berryer.

BOIS-SACRE, rue d'Arenberg, 3a. — De 6 à 11 heures en semaine, de 4 à 11 heures le dimanche, spectacle varié.

MAISON DE VERRE, 27, rue Fossé-aux-Loups. — Tous les soirs, à 8 heures (h. b.), « Un père pour 2 fr. 50 », et « Ça est une gamine, hein ? », avec Devère.

VIEUX-BRUXELLES, 25, rue de Malines. — A 3 h. b. en matinée, à 8 h. b. « Bruxelles en rac ». (Revue).

WINTER-PALACE, 122, boulevard du Nord. — Music-Hall des fam. Orch., chant, cin., attrac.

MAJESTIC, 48, boulevard du Nord. — Progr. de fam. Orchestre de 1er ordre.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de famille.

MODERN-PALACE, rue Neuve, 147-149. — Séances permanentes de 8 h. 1/2 à 11 h.

Imprimerie Financière et Commerciale, 1, quai du Chantier, Bruxelles

---

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 47

K. Z. W. R.

13

Le célèbre roman policier inédit en Belgique
DE
C.-A. CROMARTY

TROISIEME PARTIE
L'ENQUETE

CHAPITRE I
CRIME OU SUICIDE ?

— Halsinger me répondit que certainement monsieur Jarvis était dans son bureau, qu'il ne l'avait pas vu sortir et que du reste s'il était parti Jeffries m'aurait prévenu avant de s'en aller. Alors nous avons eu peur tous les deux, nous avons appelé, crié, et finalement enfoncé un panneau et ouvert la porte.

— Vous n'avez touché à rien ?

— A rien, monsieur. Quand j'ai eu constaté que monsieur Jarvis était mort, et ce n'était pas difficile à voir, j'ai téléphoné tout de suite à la police et aussi chez le général Kendall, où devait être monsieur Weld.

— Monsieur Weld n'y était pas ?

— Non, on l'attendait avec impatience.

— Ah ! voici Monsieur le juge d'instruction.

Un homme, jeune encore, entra. C'était le juge d'instruction Suttner.

Le chef de la police se leva et salua.

— Bonjour, Horner ; tiens, Stockton, compliments, ça va bien ? Qui est monsieur ? demanda M. Suttner en voyant Marius.

— Monsieur Marius Boulard, de Paris, envoyé en mission afin d'enquêter sur les procédés de la police américaine.

— Enchanté, monsieur. Que se passe-t-il ? demanda le juge. J'étais absent de mon cabinet quand vous m'avez téléphoné, mais aussitôt rentré et prévenu, je suis accouru.

— Monsieur Suttner, on a trouvé dans ce bureau monsieur Jarvis, fondé de pouvoirs de la banque Weld.

— Je connais...

— On a donc trouvé monsieur Jarvis mort, la gorge coupée, et tout porte à croire qu'il a été assassiné.

— Aucun indice ?

— Jusqu'à présent, non. Si vous le voulez bien, pendant que le sténographe va taper l'interrogatoire de ce garçon, et il désignait Henderson, je vous mettrai au courant.

— C'est ce qu'il y a de mieux à faire. Allez, je vous écoute.

Horner exposa longuement au juge d'instruction Suttner tout ce qu'il avait consigné en son rapport.

— Suicide ? demanda laconiquement Suttner.

— Crime, je crois, répondit aussi laconiquement Horner.

Ils allèrent de compagnie examiner le cadavre de Jarvis et examinèrent avec soin l'horrible plaie par où le sang avait coulé.

Marius, pendant ce temps, resté seul avec Stockton, essayait, mais en vain, d'avoir son avis.

— Mon avis, cher ami, mais je n'en ai pas. Comment voudriez-vous que j'en aie un ? Sur quelles certitudes l'aurais-je établi ? Crime ou suicide, me demandez-vous ? Que sais-je ?

— Voyons, vous en savez long, mais vous ne voulez pas parler.

— Où prenez-vous cela ?

— Il y a crime, n'est-ce pas ?

— Pourquoi donc y tenez-vous aussi absolument ? Rien en définitive ne le prouve.

— Alors c'est un suicide ?

— Mon Dieu, que vous êtes pressé. Vous ne vous donnez pas même le temps de vérifier l'une ou l'autre de vos hypothèses. Voyons, procédez par ordre. Ayez de l'esprit de suite :

— C'est un suicide.

— Vous affirmez à présent. Sur quoi vous basez-vous ? Quel homme du premier mouvement vous faites. Voyez, avons-nous trouvé l'arme qui a servi à faire cette horrible blessure... Non... Il est vrai qu'Henderson, le portier Halsinger, sont entrés dans cette pièce, ils ont pu, du pied, pousser cette arme sous un des bureaux... — je vous fais remarquer qu'on n'a pas encore regardé sous ces meubles — il est possible aussi que nous retrouvions cette arme dans un tiroir, encore inexploré...

— Cependant...

— Je sais ce que vous allez me dire encore une fois : la nature de la blessure prouve que la mort a dû survenir en quelques instants, mais je ne dis pas que ce soit Jarvis qui ait fait disparaître l'arme...

— Qui alors ?

— Je n'en sais rien et je ne veux soupçonner ni Henderson, ni Halsinger, ni personne. J'attends.

— Pardon, mon ami, est-ce que vous attendrez pour vous faire une opinion que l'assassin soit découvert ?

— Même s'il y a crime, même si l'assassin est trouvé, et je vais plus loin, même s'il avouait, je ne serais pas encore persuadé...

— Que vous faut-il donc ?

— Que tout soit lumineux pour moi, qu'aucun des mobiles du crime ne m'échappe et que les dires de l'assassin soient eux-mêmes prouvés par des faits.

— Il ne vous suffit donc pas des aveux de l'assassin ? Vous allez loin.

— Non. On a vu des gens avouer des crimes qu'ils n'avaient pas commis.

— Mon cher Stockton, vous exagérez...

A ce moment, Horner et le juge rentraient dans le bureau.

Suttner tenait à la main et relisait attentivement le compte-rendu sténographique de la déposition d'Henderson.

— En somme, conclut-il, quand il eut fini, il ressort de cet interrogatoire :

1° Qu'Henderson a quitté la banque vers deux heures trois quarts, quelques minutes après le départ de monsieur Georges Weld, alors qu'il y avait dans le bureau trois personnes : deux ouvriers occupés au coffre-fort et l'agent de change Obrig ;

2° Qu'il n'était pas là au moment où ces trois personnes sont sorties ;

3° Que pendant son absence il a été remplacé par le sous-chef du personnel, l'huissier Jeffries ;

4° Que lorsque Henderson est rentré, Jeffries ne lui a fait part d'aucun fait particulier concernant ce qui s'était passé pendant son absence ; que Jeffries est parti vers trois heures et demie et que c'est seulement quelques minutes après que le crime a été découvert ;

5° Que le crime a été découvert par Henderson et Halsinger, le portier ;

6° Que la porte, fermée par un verrou de sûreté intérieur, dont seuls messieurs Georges Weld et Jarvis ont la clef, a été enfoncée par Henderson et le portier.

C'est bien cela, n